

## Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours - sciences de l'information et des bibliothèques et  
information scientifique et technique

# **Développer l'accessibilité des ressources d'un centre de documentation spécialisé**

**Elodie DUFOUR**

Sous la direction de Marie-France Peyrelong  
Maître de conférence – Enssib

## **Remerciements**

*Je remercie vivement Marie-France Peyrelong pour son accompagnement et ses précieux conseils durant ce stage ainsi que pendant la rédaction de ce mémoire,*

*Merci à ma tutrice Séverine Camus et à Marion Renault pour l'accueil chaleureux dont j'ai bénéficié et leur aide tout au long de ce stage,*

*Je tiens également à remercier les membres du comité de pilotage pour leur participation active et le temps qu'ils ont consacré à ce projet,*

*Je remercie l'équipe du département Diffusion pour m'avoir accueilli et intégré au sein de son service,*

*Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour des entretiens, ainsi que toutes les personnes qui ont répondu à mon enquête.*

### **Résumé :**

*La médiathèque du cheval et de l'équitation souhaite développer son fonds documentaire en diffusant notamment des documents numériques accessibles à l'ensemble des personnes pouvant être intéressées par ce domaine. Après avoir enquêté sur les besoins en information et les usages d'Internet de ce public, des pistes d'amélioration ont été proposées pour la sélection et la diffusion des ressources de la médiathèque.*

*Descripteurs : ressources électroniques - document numérique – centre de documentation spécialisé – gestion de projet – recherche d'information*

### **Abstract :**

*The library of horse and horse riding seeks to extend its documentary collections, especially with the broadcasting of digital documents reachable by everyone who would be interested in this field. After investigating on the informational needs and the Internet uses of this audience, way of improvement have been suggested for the selection and the broadcasting of the library's resources.*

*Keywords :electronic resources - digital document - specialised library - project management - information search*

### **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

# Sommaire

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE LA MISSION.....</b>	<b>11</b>
<b>I. Présentation de l’Ifce.....</b>	<b>11</b>
1. Les missions.....	11
2. Les enjeux de l’Ifce dans la filière équine.....	12
3. Le département Diffusion.....	12
<b>II. La médiathèque.....</b>	<b>13</b>
1. Les centres de documentation.....	13
2. Le fonds documentaire de la médiathèque.....	14
3. Le portail documentaire.....	15
<b>III. Les enjeux du stage.....</b>	<b>15</b>
1. Les problématiques soulevées.....	15
2. Les objectifs du stage.....	16
3. Méthodologie.....	16
<b>PARTIE 2 : LES BESOINS EN INFORMATION DES USAGERS.....</b>	<b>19</b>
<b>I. Une recherche de plus en plus rapide.....</b>	<b>19</b>
1. Le lieu de recherche.....	19
2. Les comportements des usagers lors de la recherche sur Internet.....	20
3. Sauvegarde et réutilisation des documents recherchés.....	23
<b>II. Les documents consultés : types et accès.....</b>	<b>25</b>
1. La documentation issue du Web.....	25
2. Les ouvrages imprimés en perte de vitesse.....	27
<b>III. Les problèmes rencontrés lors de leurs recherches.....</b>	<b>28</b>
1. L’information payante.....	28
2. La documentation en langues étrangères.....	29
3. Information non trouvée.....	29
<b>PARTIE 3 : PROPOSITION D’UN PLAN D’ACTION POUR AMÉLIORER L’OFFRE DOCUMENTAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE.....</b>	<b>31</b>
<b>I. Scénario 1 : Valoriser la documentation produite par l’Ifce.....</b>	<b>32</b>
1. L’objectif.....	32
2. L’intérêt d’une base documentaire commune aux publications de l’Ifce...32	
3. La diffusion des connaissances d’une entreprise : un enjeu de pouvoir....33	
<b>II. Valoriser la documentation produite par la filière équine.....</b>	<b>34</b>
1. Scénario 2 : Regrouper les connaissances de la filière équine.....	34
2. Scénario 3 : Créer un réseau de contributeurs pour la médiathèque du cheval et de l’équitation.....	35
3. La documentation physique de la médiathèque.....	36
<b>III. Diffusion de l’information scientifique auprès en interne : une aide à la vulgarisation scientifique.....</b>	<b>37</b>
1. L’objectif.....	37
2. Les difficultés à prendre en compte.....	38
3. Les différentes possibilités d’accès.....	38
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>43</b>

<b>SOURCES.....</b>	<b>45</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>49</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>88</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>89</b>

## *Sigles et abréviations*

Ifce : Institut français du cheval et de l'équitation

ESCE : École Supérieure du Cheval et de l'Équitation

COP : Contrat d'Objectif Performance

EVE : Equine Veterinary Education

EVJ : Equine Veterinary Journal

JEVS : Journal of Equine Veterinary Science

CAB Abstract : Centre for Agricultural Bioscience Abstract

SIRE : Système d'Information Relatif aux Equidés

REFERences : Réseau Économique de la Filière Équine

# INTRODUCTION

---

Aujourd'hui les médiathèques et centres de documentation spécialisés sont confrontés au désintérêt de leur public pour leur fonds documentaire. Obligé de se déplacer pour avoir accès à l'information, il se détourne de ces fonds pourtant riches et spécifiques au profit d'Internet plus facilement accessible. Afin d'augmenter la visibilité de leurs ressources et leurs présences auprès de leur public, les centres de documentation mettent en ligne leurs catalogues.

L'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) s'inscrit dans cette démarche en ouvrant sa médiathèque en ligne qui regroupe les références de ces deux centres de documentation. Cependant il souhaite aller plus loin en proposant des documents directement accessibles en ligne. Mais comment trouver et diffuser ces documents à un public éloigné ?

Par ailleurs, en ouvrant son catalogue en ligne, l'institut élargit son public à des usagers qu'il ne touchait pas auparavant. De ce fait, il a une méconnaissance de ce public et de ces besoins. Ainsi comment sélectionner les ressources qui seront utiles aux nouveaux usagers de cette médiathèque ?

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce stage qui a pour but de proposer des pistes d'amélioration de sélection et de diffusion des documents de la médiathèque de l'Ifce.

Ce rapport suit le cheminement de ce stage réalisé sous la forme d'une gestion de projet. Il débute par une présentation de l'organisme et un état des lieux des lieux des ressources existantes, suivit d'une analyse des méthodes de recherche et des besoins des publics potentiels. Enfin des préconisations sont proposées afin d'élargir l'offre documentaire de la médiathèque du cheval et de l'équitation.

# PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE LA MISSION

---

## I. PRÉSENTATION DE L'IFCE

### 1. Les missions

L'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) est un institut public à caractère administratif sous double tutelle des ministères chargés de l'agriculture et des sports. Créé en 2010, il est issu de la fusion de deux organismes : l'École Nationale Supérieure de l'Équitation de Saumur et les Haras Nationaux comprenant 24 haras repartis sur l'ensemble du territoire français.

Tous les trois ans un Contrat d'Objectif Performance (COP) est mis en place permettant de définir les priorités de l'Ifce. Lors du dernier COP, six missions principales ont été dégagées, définissant ainsi la structure de l'organigramme de l'Ifce (voir Annexe 1) :

- Un appui à la filière équine dans ces choix et orientations en apportant une expertise technique et économique.
- Une traçabilité des équidés et des camélidés et un contrôle sanitaire par le SIRE (Système d'information relatif aux équidés) grâce à la tenue de bases de données concernant l'identité des équidés présents en France ainsi que des propriétaires et détenteurs.
- Une offre de formation pour former des professionnels de la filière équine. Dix-neuf formations diplômantes ou qualifiantes et plus d'une quarantaine de formations courtes sont proposées représentant plus de 200 000 heures stagiaires en 2016. Ces formations sont dans les domaines de l'attelage, la sellerie, l'équitation, le sport de haut-niveau et la reproduction.
- Un soutien au sport de haut-niveau par la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements auprès de quatre pôles France d'équitation (jeune, concours complet, voltige et paradressage). En 2015, l'Ifce a ainsi accueilli 91 sportifs de haut niveau sur le site de Saumur. De plus, l'institut a participé à l'organisation de compétition de jeunes chevaux sur les sites de Saumur, de Pompadour ou encore du Haras National du Pin.
- Une aide à la recherche dans le domaine équin grâce à ses propres ingénieurs de développement et chercheurs ou en dirigeants un comité scientifique pour financer des projets de recherches. L'Ifce possède,

pour cela, deux centres de recherche et d'expérimentation sur les sites du Haras national du Pin et de Chamberet. Ainsi, en 2015, vingt-trois nouveaux projets ont été financés en plus de huit projets pluriannuels.

- Une valorisation du patrimoine matériel et immatériel notamment des bâtiments mais également de l'Équitation de tradition française labellisé « patrimoine culturel immatériel de l'humanité » par l'UNESCO.

## **2. Les enjeux de l'Ifce dans la filière équine**

L'Ifce a pour ambition de « devenir l'institut technique de référence sur le cheval, l'équitation et ses valorisations »<sup>1</sup>. Pour cela, il souhaite être l'acteur central de la filière équine en développant ses activités de conseils, d'expertises et d'accompagnement auprès de tout organisme spécialisé dans les équidés. Cet accompagnement passe par une volonté de produire, transmettre et valoriser les connaissances produites sur le cheval par l'Ifce mais également par les autres organismes.

Par ailleurs, l'Ifce se veut être un espace de dialogue entre les différents acteurs de la filière afin de structurer un réseau de professionnels propice à son développement et à l'innovation. Pour cela, l'institut développe un réseau de partenariats comme par exemple avec le pôle de compétitivité Hippolia, spécialisé en entreprises innovantes dans le domaine du cheval.

## **3. Le département Diffusion**

### ***3.1 Présentation***

Le département Diffusion, auquel est rattaché la médiathèque du cheval et de l'équitation, se situe dans la direction Développement Innovation et Recherche de l'Ifce (voir Annexe 2). Il a pour objectif la diffusion des connaissances produites et capitalisées par l'Ifce. Ce devant d'être en étroite collaboration avec ces producteurs de contenus comme par exemple ses ingénieurs de développement et chercheurs, il justifie ainsi sa place au sein de cette direction.

### ***3.2 Les ressources documentaires produites par le service Diffusion***

L'Ifce, par l'intermédiaire de son département Diffusion a déployé de nombreux outils permettant la divulgation et la mise à disposition des connaissances auprès des publics internes et externes.

<sup>1</sup>Propos tenus par Jean-Michel Marchand, Président du Conseil d'administration dans la lettre interne Informat'Ifce n°172

Il prend en charge, tout d'abord, la diffusion de ses propres savoirs. Sa principale documentation est issue des fiches techniques d'équi-paedia. Il en existe près de six cents cinquante abordant des thèmes comme l'alimentation, la réglementation, l'organisation de la filière, la génétique, ... Elles sont écrites par les ingénieurs de développement et les chercheurs de l'Ifce puis mises en ligne gratuitement sur son site par le service Diffusion. Elles sont classées par catégorie grâce à un logiciel de gestion de contenu, TYPO3, mais ne font pas l'objet d'une indexation par mots-clés.

L'Ifce est également éditeur de livres. Il publie régulièrement des ouvrages sur des thèmes généraux comme le poulain et la réglementation pour les propriétaires d'équidés ou faisant l'actualité tel que le bien-être animal. La vente des ouvrages est assurée par la boutique en ligne et par quelques points de vente de librairies partenaires.

De plus, l'institut organise des journées d'information en éthologie, maréchalerie, recherche équine, ... permettant aux publics de professionnels et d'amateurs d'échanger autour de ces thèmes. Ces conférences sont filmées et mises en ligne gratuitement sur la chaîne Youtube de l'Ifce : équi-VOD. Cette chaîne Youtube diffuse également des web-conférences faites par ces ingénieurs de développement au rythme d'une fois par semaine.

Une newsletter, « Avoir un cheval », a également été mise en place pour permettre aux propriétaires d'équidés de recevoir chaque mois une liste des nouvelles publications de l'Ifce.

Enfin, le département diffusion gère la médiathèque du cheval et de l'équitation qui référence la documentation liée au cheval et à son utilisation. Ces documents sont issus principalement de sources externes.

## **II. LA MÉDIATHÈQUE**

### **1. Les centres de documentation**

Suite à la fusion des deux organismes pour créer l'Ifce, ce dernier possède aujourd'hui deux centres de documentation se situant sur les sites de Saumur et du Haras National du Pin. Celui se situant à Saumur possède un fonds accès sur l'équitation et les sports équestres mais a également un fonds patrimonial du fait du passé historique que possède le Cadre Noir. Le centre de documentation, basé sur le site du Haras national du Pin, dispose d'une documentation relative au cheval, à son élevage et son environnement. Ainsi, ces deux fonds forment la médiathèque du cheval et de l'équitation de l'Ifce.

Deux documentalistes gèrent le fonds de l'Ifce, une sur chaque site. La documentaliste se situant sur le site de Saumur exerce son métier à temps complet. La seconde est, quant à elle, à temps partiel (80 %).

## **2. Le fonds documentaire de la médiathèque**

Le fonds documentaire de l'Ifce comprend 52 000 références de documents en version papier ou numérique. Il se compose de revues, de livres, de CD, de DVD, de colloques, de thèses...

Différents modes de sélection sont utilisés pour choisir les documents à indexer dans la base documentaire. Tout d'abord, les documentalistes référencent toutes les publications des éditions de l'Ifce : articles de la revue équ'idée, contributions des chercheurs et ingénieurs de développement et contenus des colloques,...) à l'exception des fiches techniques équipaedia et des vidéos d'équivod. De plus, la médiathèque est abonnée à des revues de la presse équestre (Éperon, Cheval Santé, Horse&Rider) et de revues spécialisées (Informaréchalerie, La semaine vétérinaire, ...). Ces revues font l'objet d'un bulletinage sélectif où les articles, jugés intéressants par les documentalistes, sont ajoutés au fonds documentaire.

Un accès à une base de données a également été mis en place. Il s'agit de la base Centre for Agricultural Bioscience Abstract (CAB Abstract) dont l'abonnement, via le prestataire Ovid, coûte 10 500 € par an. Elle a pour thèmes les sciences du vivant et l'agriculture et indexe des articles issus de revues scientifiques soumis à une évaluation par les pairs. Cependant l'accès est restreint à la documentaliste présente au Haras National du Pin car l'abonnement est prévu pour l'accès simultané à une seule personne localisée sur ce site. L'utilisation de cette base se fait de deux moyens : sur demande individuelle ou via une newsletter. Pour cette dernière méthode, la documentaliste du Haras National du Pin a créé deux profils de recherche dans la base CAB Abstract, ce qui permet d'avoir tous les mois une liste des articles en lien avec les mots-clés entrés lors de la création des profils. Ces listes sont ensuite diffusées aux abonnés qui envoient en retour un mail avec la liste des articles qu'ils souhaitent. La documentaliste se charge de leur fournir les articles et les références de ces articles sont intégrées dans la base documentaire.

Une autre méthode de recueil de références est la sélection, par des experts internes, d'articles issus d'abonnements à des revues scientifiques en ligne via Ovid ou papier. Les revues scientifiques présentées en ligne sont au nombre de trois : Journal of Equine Veterinary Science, Equine Veterinary Education et Equine Veterinary Journal et l'accès coûte environ 3 000 € par an.

Dans la base documentaire, sont également référencées les publications issues de projets financés par le conseil scientifique et dont l'Ifce est membre ainsi

que les documents publiés par le Réseau Économique de la Filière Équine (REFErences).

Enfin les documentalistes achètent des ouvrages selon les suggestions des utilisateurs par mails ou via le formulaire présent sur l'espace personnel du portail documentaire.

### **3. Le portail documentaire**

Le portail documentaire de l'Ifce permet de regrouper le fonds documentaire de la médiathèque du cheval et de l'équitation sur un même outil. Il a été mis en ligne fin 2016 et finalisé le 16 mars 2017. Ce portail documentaire a été créé avec le logiciel libre et open source PMB et a pour vocation de rendre le fonds documentaire accessible à un plus large public. Certains documents, la plupart produits par l'Ifce, sont disponibles gratuitement en téléchargement sur le portail documentaire.

Des listes thématiques ont également été mises en place par les documentalistes. Elles ont pour objectif de diffuser une sélection de références portant sur un même sujet. Elles sont aux nombres de six. Les trois premières sont des listes donnant accès à des ressources de l'Ifce : articles de la revue équ'idée, journées de la recherche équine et journée du réseau REFErences. Les autres sont des listes de références sur des sujets portant sur les formations et métiers liés au cheval et à l'équitation, l'attelage et l'éthologie.

## **III. LES ENJEUX DU STAGE**

### **1. Les problématiques soulevées**

Avec l'ouverture du portail documentaire, l'Ifce ne souhaite plus tourner sa documentation exclusivement vers l'interne comme elle l'était auparavant mais s'ouvrir à un public externe. Cependant, l'institut ne connaît pas le public pouvant être intéressé par son fonds documentaire et quels sont ses besoins. La documentation physique étant regroupée dans les Région Pays de la Loire et Normandie, il apparaît difficile à un public éloigné de se rendre dans l'une de ces deux médiathèques. Ainsi le public est empêché par cet éloignement géographique et l'Ifce doit diffuser autrement sa documentation pour permettre aux personnes intéressées par ce domaine d'avoir accès à cette base de références.

De plus le thème du cheval couvre de nombreux domaines, allant du sport, à l'agriculture en passant par le patrimoine. Le niveau d'information est également multiple puisqu'il peut être très scientifique, technique, ou grand public. Cela rend donc compliqué la sélection des documents et l'orientation que l'on doit donner à la base documentaire.

## **2. Les objectifs du stage**

Ainsi l'objectif du stage est de proposer des pistes d'amélioration du fonds documentaire, en prenant en compte les problématiques précédemment citées. Pour cela deux axes ont été privilégiés. Il s'agit tout d'abord de redéfinir les stratégies de sélection des documents en fonction des besoins des usagers. Il faut également penser à de nouveaux modes de diffusion des documents au travers du portail documentaire.

## **3. Méthodologie**

Ce stage a été conduit sous la forme d'une gestion de projet avec l'élaboration d'un planning prévisionnel (voir Annexe 3). Afin d'aboutir à l'élaboration de scénarios, différentes actions ont été menées et sont présentées ci-dessous.

### ***3.1 Analyse des sources de sélection des documents***

Une analyse du fonds documentaire de la médiathèque du cheval et de l'équitation et plus particulièrement les modes de sélection et diffusion des documents a été effectuée et est présentée dans la Partie 1 II 2. Il s'agissait de prendre connaissance des différentes ressources utilisées afin d'en améliorer par la suite la sélection.

### ***3.2 Le recueil des besoins***

#### **3.2.1 L'enquête qualitative**

Des entretiens ont été menés en avril et mai auprès de potentiels utilisateurs du fonds documentaire de la médiathèque. L'entretien, dont le guide se trouve en annexe (voir Annexe 4), se déroule en deux parties. La première étape est un entretien semi-directif qui a consisté à discuter avec l'interlocuteur de sa méthode de recherche ainsi que de ses besoins en information. Une deuxième partie, qui s'est déroulé sous la forme d'une observation a permis de les mettre en condition réelle de recherche d'information en leur demandant d'effectuer une requête sur Internet portant sur la dernière question qu'ils se sont posés.

Quatorze personnes ont été interrogées correspondant à autant de profils différents pouvant être amenés à rechercher sur un sujet équin. Les profils interrogés sont des professionnels de la filière équine mais également des amateurs tels qu'un cavalier ou un propriétaire d'équidés.

### 3.2.2 L'enquête quantitative

Un questionnaire a été mis en place à la suite de l'enquête qualitative afin de confirmer les premiers résultats apparus lors des entretiens (voir Annexe 6). Ce questionnaire a été élaboré avec la version payante du logiciel LimeSurvey.

Pour la diffusion de ce sondage, plusieurs moyens ont été utilisés. Il a été placé sur le portail documentaire de la médiathèque ainsi que sur la page d'accueil du site de l'Ifce. Les réseaux sociaux ont également été sollicités avec la publication du questionnaire sur les comptes Facebook et Twitter de l'Ifce et des Haras Nationaux. Enfin, un envoi de mailing a été effectué auprès :

- des utilisateurs de la médiathèque
- des chercheurs de l'Ifce et d'autres instituts grâce aux listes de contacts de ces chercheurs
- des participants aux colloques de l'Ifce
- des participants aux formations courtes et longues de l'Ifce de l'année 2015-2016
- des associations nationales de race agréée
- des personnes ayant acheté des ouvrages à l'Ifce en 2016

### 3.2.3 L'animation

Une animation de type Post-it a également été préparée permettant d'interroger les stagiaires en formation longues sur les sites du Haras national du Pin et de Saumur. L'objectif était de comprendre leur besoin en information qui ne sont pas les mêmes selon la formation. Cette animation permettait donc de recueillir plus rapidement les besoins multiples de ces stagiaires. (voir Annexe 5)

Cette animation n'a pu avoir lieu en raison des emplois du temps chargés de ces stagiaires et de la période d'examen approchant.

## 3.3 *Le benchmarking*

Une analyse comparative portant sur différents organismes possédant une diffusion intéressante de ces documents par le biais de son portail documentaires a été menée. Trois portails documentaires ont été sélectionnées et présentées lors du troisième comité pilotage. Il s'agit de :

- Biobase, la base de données de Abiodoc, spécialisée dans l'agriculture biologique : Elle a permis de montrer aux membres du projet comment pouvait être mis en avant les différents types d'accès aux documents : en ligne ou téléchargeable et gratuit ou payant. De plus, la mise en avant des partenariats sur leur portail documentaire est également un élément qui

mérait d'être montré car faisant partie des possibilités d'élargissement de l'offre de l'Ifce.

- Les ressources de l'Enssib : Elle a divisé son offre documentaire en plusieurs bases de données. L'accent a été mis sur la bibliothèque numérique car l'accès gratuit et à distance de ressources est l'un des objectifs de la mission proposée.
- La Banque de donnée en Santé Public (BDSP) : Elle a permis de leur montrer la possibilité d'un réseau documentaire entre différents acteurs du domaine. Il s'agit d'une base documentaire gérée par l'École des Hautes Études en Santé Publique. Cet établissement ne possède pas de fonds documentaire mais fait appel à un réseau de contributeurs afin d'alimenter sa base. De plus, elle recueille tout document disponible gratuitement sur le Web et fait des partenariats avec des organismes dans le but de proposer le téléchargement direct des documents depuis la base documentaire.

## **PARTIE 2 : LES BESOINS EN INFORMATION DES USAGERS**

---

Cette partie a été élaborée à partir des enquêtes menées lors de la phase de recueil des besoins des utilisateurs. Ces enquêtes ont ainsi permis de dégager des méthodes utilisées par les usagers afin de rechercher de l'information sur le Web et également les ressources qu'ils privilégiaient. Elles ont également mis en évidence les problèmes auxquels les participants font face afin de trouver l'information dont ils ont besoin. Ces résultats sont mis en perspective en fonction des enjeux actuels auxquels les centres de ressources documentaire doivent faire face afin de répondre aux besoins de ces utilisateurs.

### **I. UNE RECHERCHE DE PLUS EN PLUS RAPIDE**

#### **1. Le lieu de recherche**

Lors des entretiens menés et du questionnaire mis en ligne, il s'est avéré que de nombreux répondants étaient géographiquement éloignés de la médiathèque du cheval et de l'équitation rendant donc difficile l'accès à son fonds documentaire. Toutefois cet éloignement n'est pas le seul facteur influant sur le lieu de recherche, la hausse des équipements permettant d'accéder au Web est également un élément qui a amené les individus à se désintéresser des lieux physiques. Lors de l'enquête quantitative, l'ordinateur est apparu pour 82 % des utilisateurs comme l'outil de recherche privilégié. Cela peut s'expliquer par le fait que 82 % des personnes possèdent un ordinateur à leur domicile et 85 % une connexion Internet<sup>2</sup>. De plus, concernant le monde professionnel, l'ordinateur est devenu un outil faisant partie de leur environnement de travail et devenant de plus en plus leur principal outil pour exercer leur métier. Par conséquent, Internet étant utilisé à leur domicile et à leur travail, les usagers ont ainsi développé des habitudes d'utilisation sur ce support.

Cependant Internet recèle une quantité astronomique de pages web à tel point qu'il devient difficile d'en avoir une estimation exacte. Les chiffres concernant le nombre de pages web se font en fonction de leurs référencement par les moteurs de recherche. Ainsi, selon Business Insider<sup>3</sup>, Google aurait indexé trente mille milliards de pages web. Les recherches sur ce moteurs de recherche doivent donc être structurées et ces utilisateurs formés à la recherche d'information afin d'obtenir des résultats pertinents. Mais ce n'est pas le cas et les individus préfèrent utiliser les moteurs de recherche à l'algorithme trop puissant pour eux plutôt

<sup>2</sup>Chiffres parus dans le Baromètre du numérique de 2016. Disponible en ligne : [https://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/synthese-barometre-du-numerique-2016-291116.pdf](https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/synthese-barometre-du-numerique-2016-291116.pdf)

<sup>3</sup>BORD Julie, Nearly 500 Million Searches A Day Are For Things Google Has Never Heard Of. *Business Insider*, 2013, consulté le 14 août 2017 .Disponible en ligne : <http://www.businessinsider.fr/us/500m-things-google-has-never-heard-of-2013-5/>

qu'une bibliothèque spécialisée dans le domaine recherché car l'accès est plus rapide.

Ainsi l'utilisation de ressources en ligne via un support technologique dont ils possèdent à leur domicile ou sur le lieu de travail est devenu le moyen le plus économique de rechercher de l'information. Cette économie se fait à deux niveaux : une économie d'argent car la recherche sur Internet ne demande aucun frais de déplacement mais également une économie de temps puisque Internet limite le temps entre le besoin d'information et l'accès à l'information.

## **2. Les comportements des usagers lors de la recherche sur Internet**

### *2.1 Les temps de recherche*

Lors des entretiens, il a été difficile, pour certaines personnes interrogées, de donner une estimation du temps passé à faire leur recherche d'information. Différentes raisons peuvent expliquer ce fait.

Tout d'abord, selon le motif qui les a amené à rechercher l'information, les temps peuvent différer. De ce fait, rechercher une information sur la santé d'un cheval pour un propriétaire d'équidé sera moins long qu'une recherche dans le but d'écrire un document (mémoires, articles de presse ou scientifique,...) pour un étudiant ou un journaliste. En lien avec cela, le degré de spécificité d'une information joue également un rôle dans les temps de recherche. Une information vulgarisée ou technique est plus facile à obtenir et demande moins d'effort d'assimilation qu'une information scientifique. Enfin une dernière explication à prendre en considération est le statut non prioritaire de la recherche d'information. En effet, plusieurs personnes lors des entretiens ont dit ne pas avoir le temps de rechercher de l'information. Cette activité n'est d'ailleurs pas obligatoire pour certaine profession même si fortement conseillée. On peut prendre par exemple le cas d'une directrice d'entreprise qui n'a que peu de temps à consacrer à la recherche d'information pourtant elle se doit de se tenir au courant de l'actualité dans son domaine d'activité afin de pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause. Elle fait donc une recherche rapide sur l'actualité de sa filière en parcourant par exemple des veilles informationnelles qu'elle reçoit afin d'en connaître les principales nouvelles. Le questionnaire a également mis en évidence l'intérêt personnel que les individus portent au domaine du cheval. 51 % des interrogés recherchent de l'information pour leur simple culture générale. Ce temps est donc pris sur leur temps personnel en plus de leurs autres occupations (famille, enfants, loisirs, ...) et il peut donc varier en fonction de ces activités. Enfin, une dernière explication est que la recherche d'information sur un sujet précis peut s'étaler sur plusieurs jours voire plusieurs mois dans le cadre de l'écriture d'un document. Les interrogés ont besoins de ce temps afin de cerner

tous les enjeux qui concernent le thème et ne peuvent donc donner une durée exacte de leur recherche.

Cependant l'enquête quantitative a permis de quantifier les temps de recherche. Les résultats ont alors montré que quelle que soit la fréquence de recherche (une fois par mois, plusieurs fois par mois ou plusieurs fois par semaine), le temps moyen de recherche d'information se situe entre quinze minutes et une heure. Les personnes recherchant de l'information scientifique ont principalement une recherche hebdomadaire en comparaison à ceux recherchant de l'information technique ou vulgarisée qui font plus des recherches mensuelles. Seul 3 % des individus recherchent de l'information plus de trois heures et ils sont pour moitié des chercheurs.

A partir de ces données, il semble donc difficile pour les lieux physiques d'information de pouvoir concurrencer le Web. Ces centres de ressources ont en effet le désavantage d'avoir un temps d'accès à l'information plus long. Il peut se découper en trois phases distinctes : le temps de trajet de l'utilisateur jusqu'à la bibliothèque, le temps de recherche du document dans les rayons et le temps de recherche de l'information au sein de l'ouvrage (Baccino, 2011). Or Internet réduit considérablement ces temps. Le temps de trajet est supprimé au profit d'un accès direct et quasi permanent. Pour le temps de recherche du document, il est lui aussi raccourci avec l'utilisation d'un moteur de recherche qui, après avoir inscrit la requête, pouvant être écrite en langage naturel, fournit à l'individu une liste de résultats dans laquelle se trouve potentiellement l'information demandée. Cette sélection de ressources est diffusée avec le strict minimum d'information c'est-à-dire le titre et un court résumé. Le nombre restreint d'élément permet à l'utilisateur de parcourir rapidement la liste et ainsi cliquer sur le résultat paraissant le plus pertinent à ses yeux.

Face à ce constat, il apparaît donc logique que l'utilisateur privilégie le Web aux ressources physiques. Mais utilise-t-il correctement cette ressource informationnelle très complexe ?

## *2.2 L'interrogation du moteur de recherche*

Lors de la phase d'observation, le moteur de recherche utilisé est pour l'ensemble des observés le moteur commercial Google. Cela confirme l'hégémonie de Google en tant que moteur de recherche privilégié par les français puisque, selon Statcounter, il est utilisé par 94 % des français en 2016<sup>4</sup>.

Il est également apparu que les personnes mises en situation de recherche ne savaient pas utiliser ce moteur de recherche. Les individus interrogés utilisent le langage libre comme langage de requête. Seule une personne a utilisé un langage plus structuré lui permettant d'augmenter les probabilités d'avoir des réponses

<sup>4</sup>Chiffres publiés sur le site web de Statcounter et consultés le 9 août 2017. Disponible en ligne : <http://gs.statcounter.com/search-engine-market-share/all/france/#monthly-201606-201706-bar>

correspondant à sa requête. La fonction utilisée est l'expression exacte avec les termes mis entre guillemets. Concernant les opérateurs booléens aucun des interrogés n'en a inclut dans sa recherche. Cela peut s'expliquer par le fait que le moteur de recherche le fait par défaut mais également que les personnes ne prennent plus la peine de reformuler leurs requêtes car le langage naturel suffit au moteur de recherche (Ihadjadene et Chaudiron,2008).

Le nombre de termes entré dans le moteur de recherche est en moyenne de trois à quatre mots ce qui est légèrement plus élevé que les un à deux mots par requête qu'Amanda Spink et Bernard J. Jansen ont observé lors de leur enquête en 2004 (Spink et Jansen, 2004). On peut également noter une différence des termes recherchés en fonction des besoins des utilisateurs. Ainsi, lorsque le besoin est issu d'un problème technique (trouver une solution à un problème), les mots entrés sont généralement plus nombreux et forment parfois un segment de phrase comme par exemple « *poulain qui ne tete pas* » ou « *perte de carte d'immatriculation cheval* ». Dans le cadre de la recherche d'une information qui sera réutilisée pour la production d'un nouveau document, les termes sont moins nombreux et sont entrés dans le moteur de recherche comme des mots-clés, par exemple : *consommation herbe chevaux*.

Par ailleurs, près de la moitié des interrogés tâtonnent lors de leur recherche pour trouver des mots-clés leur permettant d'avoir des résultats satisfaisants. Ces modifications sont des remplacements ou des ajouts de mots pour affiner la recherche. Ces ajouts peuvent être pour spécifier un type de document (ex : thèse) ou un type d'entreprise (ex : une clinique vétérinaire). Nous pouvons en conclure que même si les utilisateurs ne se servent que d'une infime partie des fonctionnalités proposées par les moteurs de recherche, le Web n'en reste pas moins le plus utilisé pour la recherche d'information. Sa recherche simple, permettant une interrogation en langage proche du naturel, en fait un atout indéniable.

### ***2.3 L'utilisateur face à la liste de résultats***

Tout d'abord, les individus étudiés lors de l'observation, n'ont jamais cliqué sur les premiers liens de la liste des résultats lorsque ceux-ci étaient sponsorisés par le moteur de recherche. Un manque de confiance et une absence d'information pertinente semblent être les raisons pour lesquelles ils ne les choisissent pas. En effet, l'une des personnes interrogées ne va pas sur ces liens car elle n'a pas confiance en un site web qui paye pour apparaître en tête de la liste des résultats.

Au niveau de l'analyse des résultats par les individus, l'ensemble du panel est resté sur la première page affichée par le moteur de recherche et pour certains la lecture des résultats n'a pas dépassé les cinq premiers liens. Lorsque ces résultats sont jugés non satisfaisants, les utilisateurs préfèrent modifier les termes de la requête plutôt que d'aller sur la seconde page. Deux études menées

respectivement en 2005 et 2006 ont montré la rapidité à laquelle décroît la lecture des résultats de la part des utilisateurs. L'étude de S.M. Breitzel (2006), portant sur les temps passés sur chaque page de résultats, démontre que 79 % des usagers ne regardent que le premier écran (Figure 1). Quant à la seconde étude, faite sur la base d'une analyse oculométrique menée sur MSN et Google (Pan et Hembrook, 2005), révèle que les individus lisent linéairement les premiers résultats puis en diagonale. Le temps de lecture décroît ainsi au fur et à mesure du classement.

Property	One week	Six months
Number of Queries	Hundreds of Millions	Billions
Number of Users	Tens of Millions	Tens of Millions
Average Query Length	2.2 Terms	2.7 Terms
Average Popular Query Length	1.7 Terms	1.7 Terms
Portion of users viewing first results page	81%	79%
Portion of users viewing second results page	18%	15%
Portion of users viewing three or more pages	1%	6%

Figure 1: Statistiques des recherches effectuées sur les moteurs de recherche (Breitzel, 2006, p 12)

Ces résultats sont encore viables aujourd'hui, cependant des éléments peuvent attirer l'œil de l'individu et changer l'ordre de lecture de la page des résultats et donc inciter les personnes à cliquer sur un lien plutôt qu'un autre. En effet, lorsque la mention « PDF » est inscrite sur un résultat, les individus ont tendance à cliquer sur celui-ci en premier. Ils espèrent ainsi trouver une information disponible gratuitement et facilement conservable. En effet ce format de document leur permet de le conserver sur leur propre ordinateur ou l'imprimer plus facilement leur évitant de renouveler la recherche.

### 3. Sauvegarde et réutilisation des documents recherchés

Les individus interrogés lors des entretiens ont pour certains mentionné le fait de capitaliser les documents recherchés afin de se créer leur propre espace documentaire. Plusieurs raisons sont énoncées pour justifier cette sauvegarde alors que les documents restent présents sur le web :

- Les difficultés de retrouver un document sur le Web : les algorithmes des moteurs de recherche changent constamment et d'un jour à l'autre la liste des résultats n'est plus la même que le jour précédent.

- L'accès à Internet n'est pas toujours possible : deux personnes interrogées se situent dans des zones blanches où la connexion est lente pour l'une et inexistante sur son lieu de travail pour la seconde.
- La possibilité de créer un espace structuré de documents en les mettant par thème grâce à un système d'arborescence des dossiers.

La sauvegarde de ces documents ou pages web se fait également de différentes manières. Tout d'abord, ils utilisent les favoris présents sur le navigateur web consulté. Cette méthode est fréquemment utilisée dans le cadre de pages web consultées régulièrement et actualisant souvent ses informations ou donnant accès à un moteur de recherche plus spécialisé dans un domaine (ex : Légifrance). Une seconde manière de sauvegarder les documents est l'utilisation de dossiers dans un espace de stockage (disque dur interne ou externe, clé USB,...). Chaque document est classé et catégorisé afin de pouvoir être retrouvé facilement lorsque le besoin se fera de nouveau ressentir. Enfin la dernière solution énoncée lors de cette enquête est l'impression des documents afin de les stocker de manière plus ou moins rangés parmi les ressources papiers.

Cependant tous les interrogés ne font pas l'effort de sauvegarder les documents pertinents et certains refont la recherche sur le web lorsqu'ils souhaitent obtenir de nouveau l'information. De plus, on peut se poser la question de l'efficacité de ce classement. Savent-ils toujours ce qu'ils ont comme information dans leur base documentaire ? Aujourd'hui, on ne parle plus de lecture sur Internet mais de butinage, de surf, de navigation ou comme la qualifie Thierry Baccino de pseudo-lecture (Baccino, 2011). En effet l'attention des lecteurs sur le Web est perturbée par de nombreux éléments (publicités, hyperliens, réseaux sociaux,...) changeant ainsi leurs habitudes de lecture. L'information contenue dans le document n'est donc pas mémorisé par le lecteur et ainsi ce dernier n'a qu'une idée très générale du contenu des documents possédés.

Ce besoin de capitaliser l'information est peut-être avant tout plus rassurant qu'utile pour le lecteur. En effet, avec le développement de l'économie en réseau et la diffusion des connaissances sur le Web, le mode de consommation évolue : l'accès remplace la propriété (Rifkin, 2000). Il est maintenant devenu plus courant d'accéder temporairement à l'information, grâce à Internet, plutôt que de la posséder. De plus, pour conserver les documents, les moyens mis en œuvre par les usagers ne permettent pas de rechercher l'information au sein de ce fonds. En effet, ils n'intègrent pas de moteurs de recherche permettant une recherche en langage naturel comme c'est le cas pour une recherche sur le Web. Mais la transition s'avère difficile et le sentiment de posséder le document demeure important dans l'esprit de certaines personnes ce qui peut ainsi expliquer ce besoin de capitalisation personnelle de l'information.

## II. LES DOCUMENTS CONSULTÉS : TYPES ET ACCÈS

### 1. La documentation issue du Web

#### 1.1. Les fiches techniques ou synthèses

Les fiches techniques et les synthèses sont les plus utilisés par les individus lors des enquêtes. Dans ce cadre-ci, les fiches techniques sont considérées comme une synthèse d'information sur un thème précis. Les sujets peuvent être d'ordre très technique comme par exemple la vermifugation du cheval ou d'aspect général comme la structuration de la filière équine.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cet intérêt pour ces documents. Tout d'abord, l'Ifce publie ses propres fiches techniques, institut reconnu dans la filière équine, ses fiches sont vues des milliers de fois. Elles sont de surcroît rédigées par des experts reconnus dans le domaine qui transmettent ainsi leur savoir. Issu de source fiable, ces documents sont donc prisés par le public.

La taille du document est également un élément à prendre en compte. Plus le texte est court et plus il sera plaisant aux lecteurs qui souhaitent obtenir une information le plus rapidement possible. Par conséquent, un document issu d'une source fiable et dont il sera facile de retrouver l'information du fait de sa longueur possède toutes les qualités pour contenter les individus souhaitant une information issue de la vulgarisation scientifique.

#### 1.2. Les médias sociaux : un nouvel accès au savoir

Apparus avec le développement du Web, les médias sociaux sont selon la définition proposée par Kaplan et Haenlein (2010) : « *un groupe d'applications en ligne qui se fondent sur l'idéologie et la technologie du Web 2.0 et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs* ». Ainsi alors qu'avant les usagers n'étaient que récepteurs de l'information aujourd'hui ils sont également acteurs en échangeant leur savoir grâce à Internet.

Les principaux médias sociaux énoncés lors des enquêtes et donc utilisés par les répondants sont les réseaux sociaux et les forums. Ces médias sont, pour les personnes interrogées, le « prolongement de l'entourage ». Les réseaux sociaux, tels que Facebook, sont principalement utilisés pour interroger leurs amis tandis que les forums servent à questionner une communauté de passionnés allant de simples amateurs de chevaux à des experts reconnus tels que des vétérinaires ou chercheurs.

Cependant, certains problèmes, concernant notamment les forums, ont été mis en évidence. En effet, la fiabilité de l'information est pour certains un enjeu. La santé des animaux ou la création de support de cours demandent de la rigueur

lors de la recherche d'information. Or l'information présente dans les forums est rarement accompagnée de sources bibliographiques. De plus, la fiabilité de l'information ne peut être vérifiée car les membres de la communauté sont souvent masqués par des pseudonymes. Ainsi lorsque les interviewés utilisent ce média, ils recourent toujours l'information trouvée par une ou plusieurs sources afin de la confirmer ou non.

### 1.3. L'open accès : focus sur les thèses et mémoires

Les publications scientifiques sont privilégiées par 63 % des répondants au questionnaire. Afin de faciliter leur choix de réponses, une précision a été apportée concernant les publications scientifiques et qu'elles incluaient des articles scientifiques, des thèses et des mémoires. Toutefois, en entretien, il est apparu que ce sont essentiellement les thèses et mémoires qui étaient utilisés et non les articles scientifiques. Cette préférence de documents peut s'expliquer par une différence au niveau de leurs accessibilités sur le Web. En effet, les participants aux enquêtes recherchent de manière générale des informations accessibles gratuitement sur Internet. Or lors du développement du Libre Accès ou Open Access de l'information scientifique, les documents ont été traités de différentes manières par les organismes souhaitant diffuser leur documentation. L'Open Access permet, selon la définition proposée lors du congrès de l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert, la « mise à disposition gratuite sur l'Internet public [du document], permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, [...] sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet »<sup>5</sup>. Mais cette libération de l'accès a du mal à se mettre en place pour le cas des articles scientifiques.

De plus les organismes institutionnels et notamment les universités développent leurs propres archives ouvertes permettant la diffusion à un plus large public de leur fonds documentaire. En 2012, on dénombrait trente-six établissements qui se sont dotés d'une archive ouverte institutionnelle et vingt-trois de ces établissements appartenaient à l'Enseignement supérieur (Rigeade, 2012). A ces archives ouvertes institutionnelles, on peut également ajouter les institutions versant leurs publications dans la plate-forme nationale HAL pilotée par le CNRS. Les articles scientifiques restent généralement les plus représentés dans ces archives ouvertes mais les institutions mettent également en avant les thèses et mémoires soutenues au sein de l'établissement. Étant plus facile d'obtenir les droits de diffusion de ces documents, les thèses et mémoires sont donc plus facilement accessibles gratuitement.

<sup>5</sup> Définition écrite lors de Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>

## 2. Les ouvrages imprimés en perte de vitesse

### 2.1. Constat

Les résultats du questionnaire confirme le manque d'attractivité pour les documents imprimés : en effet les ouvrages n'arrivent qu'en troisième position. Lors des entretiens avec les personnes recherchant de l'information dans le domaine du cheval, il s'avère que peu d'entre eux n'accèdent à ses ouvrages via une médiathèque. En effet, ils préfèrent les acheter dans une librairie physique ou en ligne ou encore lors de différents salons. Ainsi le public se rend de moins dans l'un des deux sites physiques de la médiathèque du cheval et de l'équitation, ce qui a amené l'Ifce à ouvrir un portail documentaire sur son site web.

Ces ouvrages sont généralement des ouvrages de références dont ils ont besoin régulièrement dans le cadre de leur travail ou pour leur propre culture générale. Ils se créent ainsi une bibliothèque personnel disponible immédiatement et résolvent donc un de leur problème qui est l'éloignement géographique des médiathèques.

### 2.2. L'indexation par les moteurs de recherche

L'éloignement géographique n'est peut-être pas la seule raison de ce désintérêt du public pour les ouvrages imprimés. En effet, les moteurs de recherche, tel que Google, ne sont pas en mesure de faire ressortir de manière satisfaisante les ouvrages imprimés dans les premières pages de résultats. L'ensemble des documents indexés dans les bases documentaires comme celle de l'Ifce, ne peut être référencés par les moteurs de recherche. Ces documents font partie du Web invisible ou web profond que les robots des moteurs de recherche ne peuvent atteindre. Ainsi, les ouvrages imprimés n'apparaissent pas dans la liste de résultats proposée par le moteur de recherche. Il est donc difficile pour les personnes en recherche d'information d'utiliser ce support comme source d'information.

### 2.3. La présentation des ouvrages imprimés dans les bases de données

Dans les bases documentaires en ligne des médiathèques, les notices des documents ne comportent pas assez d'éléments afin de savoir s'ils contiennent l'information recherchée. En effet, le titre, l'auteur et le résumé ne permettent pas à ses utilisateurs de juger de la pertinence de l'ouvrage présent sur le lieu physique. Lors des entretiens, deux personnes ont, pour pallier ce manque, émis l'idée d'avoir en plus de la notice bibliographique, le sommaire ou les premières pages de l'ouvrage. Ces descriptions permettent aux usagers de retrouver leurs habitudes de sélection des documents qu'ils avaient en librairies ou en

médiathèques. Pour choisir un ouvrage, ces derniers feuilletent rapidement le document ou lisent quelques pages afin de déterminer si l'ouvrage leur sera utile.

Toutefois, la question des droits concernant la diffusion de ces éléments peut se poser. Ainsi pour le cas de la divulgation d'extraits du document, l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle permet « *Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire : [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source : Les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées* ». La notion de courtes citations est laissée sans plus de précision et est analysée au cas par cas lors de litige. Concernant la diffusion des sommaires, le principal problème ne vient pas de son contenu mais de sa mise en page. En effet, le sommaire d'un ouvrage fait l'objet d'une mise en forme spécifique et est conçu par un maquettiste. Il est donc considéré comme une œuvre et est protégée en vertu du droit d'auteur (Frochot 2011). De plus, le plan d'un ouvrage est l'objet d'une logique de pensée décidée par son auteur. Le sommaire devient alors un résumé des idées présentes dans l'ouvrage et peut donc être considérée comme étant une œuvre protégée par le droit d'auteur (Frochot, 2011).

### **III. LES PROBLÈMES RENCONTRÉS LORS DE LEURS RECHERCHES**

#### **1. L'information payante**

Seule une personne sur les quatorze interrogées, lors de l'enquête qualitative, achète régulièrement des documents numériques et une personne achète un document en ligne si elle ne trouve pas l'information ailleurs mais cela reste exceptionnel. Ces personnes ont besoin de documents de niveau scientifique tels que des articles issus de revues scientifiques et dont l'achat se fait souvent en ligne. Cependant tous achètent des livres ou des abonnements à des revues en format papier. Les personnes interrogées sont plus disposées à acheter une information présente en format papier plutôt que numérique. Cela nous amène donc à penser que les individus ne considèrent plus l'information comme étant un bien issu d'un processus de production mais comme un service qui leur est proposé souvent gratuitement. En effet les bibliothèques publiques donnent gratuitement accès à son fonds, ce sont les services qu'elles proposent qui sont généralement payants tel que le droit d'emprunter. Le web propose également cet accès gratuit. Cette gratuité est donc entrée dans les mentalités des utilisateurs, Jean-Philippe Accart allant même jusqu'à parler d'un culte de la gratuité de l'information (Accart, 2012).

## 2. La documentation en langues étrangères

Lors des entretiens, seule une personne lit régulièrement des documents en langues étrangères et seulement en anglais. Son besoin en information est très spécifique et demande d'avoir accès à une information scientifique. Souhaitant une information validée par un comité scientifique, elle est donc principalement contenue dans les revues internationales et dont les articles sont généralement publiés en anglais.

Par ailleurs, les réponses à l'enquête quantitative montre une différence de lecture de documents en langues étrangères selon le type d'information recherchée. Les personnes souhaitant de l'information scientifique lisent pour 80 % d'entre eux une langue étrangère (pour 86 % l'anglais). Par contre seul 40 % des personnes recherchant de l'information vulgarisée lisent une langue étrangère. Les entretiens ont permis de mettre en évidence deux éléments de réponse afin de comprendre cet écart. Tout d'abord, les personnes interrogées ne sont pas assez à l'aise avec les langues étrangères, et notamment l'anglais, pour comprendre les informations. La seconde raison énoncée est la suffisance de l'information publiées en français. Pour le niveau d'information demandée, les individus ne souhaitent pas effectuer une recherche très approfondie et très complexe. Ils souhaitent donc une recherche et une obtention rapide de l'information dans leur langue natale.

## 3. Information non trouvée

### 3.1. Constat

Le principal problème rencontré lors des deux enquêtes reste avant tout l'absence d'information. Cela peut paraître paradoxal étant donné la quantité d'information présente sur le Web. Cependant selon les participants à la phase d'observation, la définition qui peut être faite d'une information introuvable est « non présente dans la première page de la liste des résultats fournie par le moteur de recherche ». En effet, lors de la phase d'observation des participants à l'enquête et analysée précédemment aucun d'entre eux ne recherchent plus loin que la première page de résultats. De plus, n'ayant que peu de temps ou ne souhaitant pas en passer beaucoup, certains des participants arrêtent rapidement leur recherche et considèrent l'information comme non présente.

Toutefois, deux raisons ont été avancées par les participants aux entretiens pour expliquer cette absence de résultats pertinents. Elles ont été évoquées par des personnes dont l'essentiel de leur temps de travail est consacré à la recherche d'information. Ces raisons sont de deux natures : une recherche d'information qui n'existe pas ou non accessible au grand public et une mauvaise reformulation de la requête dans le moteur de recherche. Dans le premier cas, l'un des deux individus faisait référence à de l'information scientifique non accessible gratuitement en ligne et uniquement présente dans des bases de données à accès restreint et dont il

ne possède pas les droits. Le second participant faisait quant à lui référence à de l'information qui n'existe réellement pas. Ce cas de figure peut se présenter lorsque, pour obtenir une information, un frein éthique est posé par exemple dans les recherches sur la génétique ou sur la toxicologie appliquée aux hommes.

### ***3.2. Le principe d'indexation des moteurs de recherche : une explication possible à l'absence d'information***

Différentes étapes peuvent expliquer le fait de ne pas trouver l'information souhaitée parmi la quantité de sources présentes sur le Web. Tout d'abord, lors de la recherche, les utilisateurs n'interrogent pas le Web mais les références indexées par les robots du moteur de recherche. Ces robots parcourent automatiquement les contenus des pages web en indexant l'ensemble des mots de cette page et en référençant les adresses URL. De plus, dans certains cas ils sont également capables d'indexer les métadonnées, c'est-à-dire des données décrivant la ressource. C'est à partir de cette source de données que se fera la recherche des mots de la requête de l'utilisateur. Or ces robots ne sont pas en mesure d'indexer toutes les pages web. Celles provenant de base de données, ayant un format spécifique non reconnu par les robots ou protégées par des mots de passe ne peuvent être référencées par les robots : la recherche ne peut donc se faire sur ces pages (Cazenobe, 2012). Ainsi l'utilisateur perd une partie du contenu du Web.

D'autre part, une fois la requête envoyée au moteur de recherche, les robots parcourent le contenu référencé et extraient ceux possédant les mots-clés recherchés. L'outil de recherche renvoie ainsi à l'utilisateur une liste de résultats triés selon des algorithmes de pertinences, dont le plus connu est celui du PageRank, utilisé par Google. Ce dernier est un système qui calcule l'indice d'importance d'une page web en fonction du nombre de lien qu'elle possède avec d'autres documents. Ainsi plus une page web est citée et meilleure sera son rang dans la liste des résultats (Cazenobe, 2012). Ce classement est donc d'une grande importance lorsque l'on sait que les utilisateurs vont rarement plus loin que la première page. Cependant ces algorithmes sont gardés secrets par les moteurs de recherche empêchant donc d'évaluer avec précision leur impartialité. Cette impartialité est d'autant plus mise à mal suite à la mise en place des annonces permettant, moyennant finance, à des entreprises d'apparaître en haut de la première page des résultats.

Ainsi avec ce système de recherche, on ne peut être sûr que les résultats apparaissant sur la première page sont les sources les plus pertinentes pour la requête effectuée. Google crée ainsi une « *illusion du visible et [un] affaiblissement de la pertinence* » (Ertzscheid, 2007, p 8).

## **PARTIE 3 : PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION POUR AMÉLIORER L'OFFRE DOCUMENTAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE**

---

Cette partie propose un plan d'amélioration progressif du fonds documentaire de la médiathèque du cheval et de l'équitation. Elle a été élaborée en fonction des scénarios proposés aux membres de l'équipe projet de l'Ifce. Ces scénarios ne sont pas exclusifs entre eux mais graduels en fonction du temps de mise en œuvre de chacun et également selon le degré d'interactions avec les membres de la filière équine.

Les attentes et les méthodes de recherche des utilisateurs ont été pris en compte dans la conception des scénarios. Ainsi, les documents accessibles en ligne ont été favorisés dans la sélection des ressources. De plus, l'information technique ou vulgarisée, souhaitée par plus de la moitié du public interrogé, a également été privilégiée à l'information scientifique. Cependant, elle est demandée par 33 % des personnes interrogées, certains documents scientifiques seront donc intégrés dans la base documentaire. Ce seront essentiellement des documents accessibles gratuitement en ligne ou ayant un intérêt certain pour la filière.

Quatre scénarios ont été proposés à l'issue de ce stage (voir Annexe 7). Trois d'entre-eux permettent d'élargir l'offre documentaire de la médiathèque du cheval et de l'équitation :

- le Scénario 1 permet de valoriser les publications de l'Ifce
- le Scénario 2 intègre les documents de la filière équine référencés et/ou disponibles sur le Web
- le Scénario 3 met en place un réseau de contributeurs au sein de la filière afin que la médiathèque de l'Ifce devienne la seule base documentaire du cheval et de l'équitation

Enfin un dernier scénario, nommé « Scénario transversal », a été élaboré afin de continuer à fournir de la documentation scientifique auprès des experts de l'Ifce.

# I. SCÉNARIO 1 : VALORISER LA DOCUMENTATION PRODUITE PAR L'IFCE

## 1. L'objectif

Aujourd'hui, la médiathèque capitalise principalement la documentation produite en externe afin de la divulguer en interne. De ce fait, elle ne possède pas tous les documents produits par l'Ifce mais aide plutôt les personnes internes (chercheurs et ingénieur de développement) en leur apportant la connaissance nécessaire à la création des documents de vulgarisation. Cependant les objectifs de l'institut ont évolué et sont orientés maintenant vers le public externe notamment les membres de la filière équine. L'objectif affiché concernant le service Diffusion, dont fait partie la médiathèque, est donc de diffuser les connaissances de l'établissement à l'externe. Les documentalistes ne doivent donc plus répondre aux demandes internes mais aux besoins de ce public.

Pour cela, la première étape consiste en l'intégration des publications de l'Ifce au sein de sa médiathèque. Certains documents, comme les ouvrages, ont déjà été référencés dans la base documentaire mais ils ne le sont pas tous. Ce sont surtout les publications déjà soumises à une forme de classement mais sans être intégrées dans la médiathèque. On peut prendre l'exemple des fiches techniques équipaedia qui sont gérées par un système de gestion de contenu Web. Il en est de même pour les vidéos présentes sur la chaîne Youtube de l'établissement, équivod. Elles sont regroupées en différentes catégories afin de faciliter la recherche des usagers. Ces deux systèmes ont été choisis car ils permettent aux publications, du fait de leurs formats ou de la plate-forme qui les héberge, de pouvoir être référencée par les robots des moteurs de recherche et donc d'être affichées dans les pages de résultats de ces derniers. Cependant la multiplication des canaux de diffusion des publications de l'Ifce empêche une recherche globale dans l'ensemble de sa documentation. L'intégration de ces documents dans le fonds documentaire pallierait ce manque. Ainsi la médiathèque ne viendrait pas remplacer ces systèmes mis en place mais plutôt se superposer à eux en ajoutant une nouvelle possibilité de recherche pour les usagers.

## 2. L'intérêt d'une base documentaire commune aux publications de l'Ifce

### 2.1. Facilité la recherche des usagers

L'intérêt de cette base documentaire pour le public est essentiellement le fait de permettre une recherche globale sur l'ensemble de la documentation produite par l'Ifce. Cependant, ce public continuera de rechercher de l'information sur le Web et n'ira donc pas directement sur le moteur de recherche de la médiathèque du

cheval. De ce fait, les portes d'entrée des publications de l'Ifce continueront d'être les documents qui sont référencés par les robots des moteurs de recherche tel que Google. Pour répondre à cette problématique, une solution consiste en l'intégration de la barre de recherche de la médiathèque en ligne sur les publications de l'Ifce, principalement les fiches techniques équipaedia. Cette barre de recherche viendrait en remplacement de la rubrique « Voir aussi » qui permettait au public d'avoir une liste de documents similaires à celui consulté. Cette solution semble la plus avantageuse pour faire connaître la médiathèque au public car lors des entretiens et de la phase d'observation, les personnes interrogées naviguaient souvent de page web en page web en suivant les liens présents dans ces types de rubriques.

## *2.2. Une mise en valeur du savoir de l'Ifce*

Par cette mise en commun de ses documents dans un même outil, l'Ifce a la possibilité d'avoir une vue d'ensemble de sa publication. De plus, ses documents feront l'objet d'une indexation plus approfondie notamment par l'attribution de mots-clés permettant de créer des liens entre les différents documents. En effet, avec un système de gestion de contenu, tel que mis en place pour les fiches équipaedia, les documents ne peuvent appartenir qu'à une seule et même catégorie. Grâce au logiciel de gestion des bibliothèques et l'utilisation d'un thésaurus, les documents indexés ne sont plus classés par catégorie mais mis en relation les uns aux autres par l'attribution d'une suite de termes. Cela permet, lorsque le document en question recouvre de nombreux sujets, une plus grande précision dans la description de son contenu et donc remonter plus facilement dans les résultats.

## **3. La diffusion des connaissances d'une entreprise : un enjeu de pouvoir**

Il est parfois dit que « celui qui détient l'information, détient le pouvoir ». Cela est souvent vérifié dans le cadre des entreprises soumises à un environnement concurrentiel très fort. Ne pas divulguer ses informations, permet à une entreprise d'avoir une longueur d'avance sur ses concurrents et donc d'être toujours innovante. Toutefois avec la société de l'information, l'enjeu n'est plus de détenir l'information mais de la diffuser. En effet, afin de devenir un acteur incontournable de son secteur, une entreprise se doit d'être visible et pour cela la diffusion de son expertise peut être un moyen d'augmenter sa présence auprès des autres acteurs du domaine. De plus, pour des entreprises exerçant une activité de conseil, la diffusion de ses connaissances fait même partie des missions et objectifs de l'entreprise. C'est le cas de l'Ifce, qui en tant qu'institut public et expert de la filière équine, se doit de diffuser l'information qu'il possède. Sans cela, il est difficile d'apparaître en tant qu'expert reconnu dans son domaine et donc devenir une référence en conseil. Le pouvoir n'appartient donc plus à celui qui possède l'information mais à celui qui la diffuse.

## **II. VALORISER LA DOCUMENTATION PRODUITE PAR LA FILIÈRE ÉQUINE**

### **1. Scénario 2 : Regrouper les connaissances de la filière équine**

Afin de répondre à l'ambition de l'Ifce concernant son statut auprès des organismes de la filière équine, la médiathèque du cheval et de l'équitation se doit d'élargir son offre non plus seulement à ses propres publications mais également aux documents produits par d'autres institutions. Cette configuration est celle mise en œuvre actuellement mais principalement avec des documents en format papier. Cette amélioration du fonds documentaire est axée sur la documentation numérique disponible sur les différents sites web des producteurs d'information et leur référencement au sein de la base documentaire de l'Ifce.

#### ***1.1. Les organismes partenaires***

Parmi les producteurs de documents sur le cheval, il y a tout d'abord les organismes de la filière équine. Ils produisent eux-mêmes leurs documents et les diffusent sur leur propre site web mais ne créent pas réellement un fonds documentaire. A cela s'ajoute les instituts techniques tels que l'institut de l'élevage ou l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) qui possèdent également des documents permettant d'agrandir l'offre de la médiathèque.

De plus, l'Ifce se doit de promouvoir le patrimoine équestre dont l'équitation de tradition française est reconnue patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Pour cela, l'Ifce a déjà entrepris des partenariats avec les institutions possédant un fonds patrimonial, notamment l'école militaire et le Château-musée de Saumur. Ils sont à renforcer afin de permettre la mise à disposition de leurs fonds sur le portail documentaire de la médiathèque.

Les ministères de tutelles sont également à solliciter et leur document en rapport avec le cheval sont à indexer. Ce sont généralement des rapports ou des notes d'information, qui du fait de la source officielle la publiant, ont un intérêt à être référencés dans la médiathèque.

Enfin, les écoles vétérinaires françaises produisent une documentation scientifique avec les thèses de leurs étudiants. Ces dernières sont nombreuses à être accessibles gratuitement sur les plate-formes d'archivage mises en place par les écoles. Ces documents de niveau scientifique restent abordables pour le public et ont par ailleurs été demandés lors de l'enquête quantitative.

L'intégration de ces documents permet ainsi de recueillir l'ensemble de la production des organismes de la filière. Cela donne donc la possibilité à l'Ifce et à sa médiathèque de devenir le point central de la diffusion des documents de la filière équine.

### ***1.2. L'accès aux documents et la création de partenariats***

Pour permettre l'accès aux documents depuis une notice bibliographique présente dans le portail documentaire, deux solutions peuvent être envisagées.

La première consiste en la mise en place d'un lien donnant accès à la fiche descriptive du document sur le site web de l'organisme concerné. L'utilisateur pourra, par la suite, accéder aux documents en intégralité. Ce type d'accès ne demande pas de convention spécifique avec l'organisme car la médiathèque ne possède ni ne diffuse directement le document depuis son portail documentaire.

La seconde demande, quant à elle, une convention avec les organismes afin de permettre à la médiathèque d'obtenir le droit de posséder et de diffuser les documents dont l'auteur a signé cette licence. Cette dernière définit les conditions pour lesquelles la médiathèque peut diffuser le document. Elle doit être signée par les auteurs du document ainsi lorsqu'il s'agit d'une institution c'est avec celle-ci qu'elle doit être signée et lorsqu'il s'agit d'une personne physique c'est cette dernière qui doit donner son autorisation.

Ces deux méthodes d'accessibilité des documents depuis la médiathèque en ligne, ne peuvent s'effectuer que dans le cadre de document disponible gratuitement. En effet, l'Ifce étant un institut public, sa médiathèque ne peut envoyer ses utilisateurs vers un lien permettant d'acheter l'ouvrage car un établissement public ne doit pas avantager un lieu d'achat plutôt qu'un autre.

## **2. Scénario 3 : Créer un réseau de contributeurs pour la médiathèque du cheval et de l'équitation**

### ***2.1. Objectif***

Afin d'aller plus loin dans le processus de regrouper l'ensemble de la production documentaire de la filière équine, une proposition de création d'un réseau de contributeurs de la médiathèque est à envisager. Géré par l'Ifce, la mise en réseau de la documentation de la filière lui permettrait une meilleure visibilité. De plus, l'ambition de l'Ifce est de devenir un acteur important de la filière notamment en créant une dynamique d'échange entre les différents acteurs. Être le moteur d'une synergie entre les organismes de la filière, favoriserait l'Ifce à asseoir son statut de référent dans le secteur équin.

Cette solution permettrait, pour le public, de ne se référer qu'à un moteur de recherche unique donnant accès à l'ensemble de la documentation équine. D'autre part les centres de documentation des organismes de la filière peuvent promouvoir et diffuser leur savoir et par ce biais faire connaître et reconnaître l'établissement qui lui est rattaché comme une source fiable de connaissance.

Elle permet également de mettre en valeur des fonds documentaires non diffusés en ligne comme par exemple le fonds de maréchalerie des Compagnons du devoir. En permettant à cet établissement d'indexer ces références au sein de la médiathèque en ligne, l'Ifce augmente ainsi le nombre de ces références et élargit son influence en soutenant les organismes ne pouvant acquérir un logiciel de gestion des documents. L'avantage pour cet organisme est d'avoir un outil de gestion de ces documents puisque qu'ils ne faisaient l'objet que d'une simple liste dans un logiciel de type tableur. Ce système serait alors l'occasion de découvrir de nombreuses sources d'information et de structurer un réseau regroupant l'ensemble des organismes faisant un travail de capitalisation des documents. En effet, aujourd'hui de nombreuses structures qui peuvent être des associations, des entreprises, des instituts de la filière équine recueillent et créent de petits fonds documentaire portant sur le même thème. Ces centres de documentation font ce travail plus ou moins artisanalement et en fonction des outils mis à disposition. Ainsi en proposant un outil unique, l'ensemble de ces fonds serait regroupé sur un seul et même outil et diffusé en ligne sans coût pour ces petites structures. Elles gagneraient donc en visibilité et auraient une meilleure gestion de leurs fonds.

## ***2.2. Le fonctionnement du réseau et le rôle des documentalistes***

Cette mise en réseau ne peut se faire comme si c'était un réseau de bibliothèque publique. Les personnes faisant ce travail de référencement dans les organismes ne proviennent pas du milieu de la documentation et ne connaissent pas les méthodes de référencement dans une base documentaire. Ils doivent donc au préalable être formé à l'outil et à la création de notice bibliographique.

Par ailleurs, afin d'avoir un fonds documentaire homogène et des notices semblables, un circuit de validation par les documentalistes de l'Ifce doit être mis en place avant que la notice soit accessible au public.

Le rôle des documentalistes de l'Ifce, ne se résumerait donc plus à référencer des documents mais également à gérer un réseau de contributeurs. Pour cela, elles devront former les contributeurs, gérer les problèmes qu'ils rencontrent avec l'outil et animer ce réseau afin de créer une dynamique positive autour de la médiathèque.

## **3. La documentation physique de la médiathèque**

En proposant un accès direct à des documents numériques donc à de l'information depuis le portail documentaire en ligne de la médiathèque, la question se pose de l'avenir des ouvrages imprimés et plus largement des médiathèques physiques.

Le fonds physique de la médiathèque de l'Ifce est le résultat d'une capitalisation de plusieurs années des documents portant sur le thème du cheval.

Ce fonds peut donc être considéré comme étant une mémoire retraçant l'évolution de la production éditoriale de la filière équine. En effet il intègre des ouvrages anciens et récents, des collections de revues, des fiches techniques. Cet ensemble permet de suivre l'évolution scientifique mais également voir émergé des tendances dans le monde équin. L'abandonner ferait donc perdre une part importante d'information. De plus, bien que les éditeurs de revues et de livres se lancent dans la diffusion numérique de leur publication, ils restent nombreux à continuer la publication sous format papier et proposer l'abonnement à leurs revues en version papier.

Dans ce contexte, la médiathèque de l'Ifce continuera de proposer à ses usages l'accès aux revues spécialisées et à son fonds physique sur les sites de Saumur et du Pin. Ainsi en possédant un catalogue de documents sous les deux formats papier et numérique, elle devient donc une médiathèque hybride.

### **III. DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE AUPRÈS EN INTERNE : UNE AIDE À LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE**

#### **1. L'objectif**

Le but de ce scénario est de donner accès aux experts de l'Ifce (chercheurs et ingénieurs de développement) l'information scientifique dont ils ont besoin pour leurs travaux de recherche. De plus ce sont principalement eux qui produisent les publications de l'Ifce avec leur participation aux fiches équi-paedia, aux ouvrages et aux web-conférences. C'est également l'un des objectifs de l'institution de transmettre ses savoirs auprès des membres de la filière. Ainsi afin que l'Ifce puisse poursuivre cette activité de vulgarisation et surtout être reconnue pour son savoir au sein dans la filière équine, il était indispensable de poursuivre ce travail de diffusion de l'information scientifique au sein de l'établissement.

Cependant le travail que menaient les documentalistes auprès des chercheurs et experts de l'Ifce ne fait plus partie de leurs missions. Elles doivent maintenant se consacrer aux demandes des publics externes. Elles n'ont également plus le temps de faire ce travail de veille dans la base de données CAB Abstract, de diffusion de cette veille et de recherche des documents. Ainsi dans les propositions suivantes qui concernent l'évolution de l'accès à l'information scientifique auprès des internes de l'Ifce, les documentalistes sont tenus hors du circuit de diffusion de l'information et n'effectuent plus de veilles. Les usagers deviennent donc entièrement autonomes.

## **2. Les difficultés à prendre en compte**

### *2.1. Les coûts*

La première difficulté rencontrée est le coût pouvant vite augmenter lorsqu'il s'agit d'information scientifique. L'accès aux bases de données est très cher et ne permet, bien souvent, d'obtenir que les références des articles. Afin de satisfaire les usagers, il doit être complété par des abonnements à des revues scientifiques.

A cela s'ajoute que plus de la moitié du budget accordé à la médiathèque du site du Pin est alloué à cet accès fourni par l'entreprise prestataire Ovid. L'offre ne permet d'avoir qu'un accès unique à la base de données CAB Abstract et à Journal of Equine Veterinary Science (JEVS) et neuf cent quatre-vingt-dix-neuf accès pour les revues Equine Veterinary Education (EVE) et Equine Veterinary Journal (EVJ). Cependant il ne peut y avoir qu'un seul accès simultané à la base de données et deux accès simultanés à la prestation d'Ovid (base de données et abonnements).

### *2.2. Le réseau de l'Ifce : un désavantage*

L'Ifce possède des établissements sur l'ensemble du territoire français. Cela est en avantage pour permettre la création d'un réseau au sein de la filière et être l'interlocuteur le plus proche pour les professionnels mais une contrainte pour l'accès aux bases de données en interne. En effet, les accès à la base de données et aux abonnements sont donnés en fonction d'un lieu géographique. Ainsi, plus il y a de lieux géographiques différents et plus les coûts augmentent. Initialement, l'accès aux abonnements et à CAB Abstract ne pouvait se faire que sur le site du Pin or les experts sont répartis principalement sur le site de la Jumenterie, à quelques kilomètres seulement du site du Pin, et à Saumur. Les utilisateurs potentiels pouvaient donc difficilement se rendre à la médiathèque du Pin afin d'effectuer leur recherche. Ce cas de figure concernait également les experts présents sur le site de la Jumenterie car même s'ils se rendaient régulièrement sur le site de Pin, ils ne venaient pas à la médiathèque pour faire leurs recherches documentaires.

## **3. Les différentes possibilités d'accès**

### *3.1. Développer un accès sur deux lieux géographiques de la médiathèque*

Cette première possibilité permet d'accéder aux abonnements initiaux sur les sites de la médiathèque du Pin et de Saumur. En effet, il a été possible de négocier, un accès sur deux sites géographiques qui seront donc le Pin et Saumur. Il sera toujours de un accès simultané pour la base CAB Abstract et deux pour l'ensemble de la prestation fournie par Ovid. La documentaliste s'occupant de

cette veille ne fera plus le travail de diffusion ni de recherche des documents pour les internes.

Les risques liés à cette proposition est de changer les habitudes des experts. En effet alors qu'avant l'accès à l'information se faisait via un système de push (envoi de l'information aux usagers), cet accès est maintenant fait avec un système de pull où l'utilisateur doit venir chercher l'information à la médiathèque. Cela permettrait un retour du public interne dans la médiathèque or nous avons vu précédemment que les usagers ne se déplaçaient plus dans les médiathèques car l'information trouvée sur Internet leur convenait. De ce fait, l'utilisation qui en serait faite en fonction des coûts d'accès ne donnerait pas entière satisfaction et ce budget pourrait être utilisé à meilleur escient.

Mais s'agissant d'information scientifique provenant de revues scientifiques internationales, elles se trouvent rarement en libre accès sur le Web. Cette possibilité d'accès peut donc fonctionner d'autant plus que les médiathèques se situent à proximité des experts.

### *3.2. Un accès individuel direct*

Cette solution donne accès aux abonnements et à la base de données CAB Abstract à l'ensemble des experts de l'Ifce depuis leur poste de travail. Cela leur évite de se déplacer jusqu'à la médiathèque dans la mesure où ils ont un accès individuel avec un identifiant et un mot de passe qui leur sont propres. Cependant le nombre d'accès simultanés reste identique à la solution précédente ce qui peut entraîner des difficultés d'accès à la base et aux abonnements. En effet, ils doivent attendre leur tour ou tenter plusieurs fois de se connecter avec leurs identifiants afin de pouvoir faire une recherche. Cela peut entraîner une frustration de la part des utilisateurs qui, à force de ne pas avoir accès, délaisseront l'outil pour un autre plus accessible.

Pour cette solution, le prix est un frein car, afin de donner un accès direct à la base de données, le nombre de lieux géographiques doit être augmenté. En passant à quatre lieux différents, cela permet de disposer d'accès sur les sites du Pin, de Saumur, de la Jumenterie et d'un dernier lieu qui pourrait être Hippolia. En effet, en intégrant cette entreprise, les frais peuvent être partagés. Le choix de cet organisme n'est pas anodin. Il est le pôle de compétitivité de la filière équine française chargé d'appuyer et de labelliser des projets d'innovation afin que cette filière soit compétitive et performante à l'international. Il réunit, aujourd'hui, plus de cent cinquante membres qui sont des entreprises industrielles et de services, des centres de recherche et/ou de formation, des organismes la filière équine et des collectivités territoriales, publics que l'Ifce souhaite toucher. De plus, Hippolia réalise et diffuse plusieurs veilles payantes auprès de ces membres. Elles sont réparties en six catégories et dont l'une concerne l'information scientifique dans la filière équine. Lors d'une rencontre avec la personne chargée de la veille, l'une des remarques des membres qui lui sont remontées sont un manque d'accessibilité des références fournies.

Le partenariat proposé permettrait donc à Hippolia d'avoir accès depuis le siège de l'organisme à la base de données CAB Abstract permettant de faire sa veille et aux abonnements aux revues pour que les utilisateurs de la veille puissent avoir accès aux articles. Cependant le problème des sites géographiques persistent car les membres d'Hippolia sont répartis sur l'ensemble de la France et ils devraient se déplacer jusqu'au siège, se situant à Caen, pour accéder aux documents.

### ***3.3. Remplacer la base de données par une veille scientifique***

Dans cette dernière proposition, le choix est fait de supprimer l'accès à la base de données CAB Abstract. Cette ressource est remplacée par la veille scientifique effectuée par le pôle de compétitivité Hippolia. Cette veille est faite grâce à des ressources entièrement gratuite et des alertes mail faites sur des mots-clés sur les sites de Google Scholar, Wiley Online et Science Direct.

Cependant une veille effectuée via des moyens gratuits n'est pas sans conséquence sur l'apport d'information scientifique auprès des experts de l'Ifce. En effet, en comparant le contenu des deux veilles sur un échantillon restreint de références, il s'avère que la veille scientifique d'Hippolia répond moins bien aux demandes des utilisateurs de la veille de CAB Abstract. Seul 40 % des articles demandés par les experts de l'Ifce et issus de la veille des CAB Abstract est présent dans la veille effectuée par Hippolia. A l'inverse, 83 % des articles présents dans la veille d'Hippolia sont dans la base de données CAB Abstract.

Par conséquent, la veille effectuée avec des outils gratuits couvrent moins bien le domaine recherché qu'une base de données payantes. La raison en est essentiellement le référencement et l'indexation des documents dans la base de données et la couverture plus grande possédée par la base de données payante CAB Abstract. Cette dernière indexe toutes les références des revues scientifiques internationales et est ,de plus, spécialisée dans le secteur de la science du vivant. Les bases de références utilisées pour faire la veille gratuite sont plus généralistes et possèdent donc, lorsqu'elles en possèdent un, un thésaurus moins spécifique.

Pour pallier ce manque d'exhaustivité et agrandir l'offre de documents accessibles gratuitement, la veille d'Hippolia est complétée par des abonnements aux revues scientifiques. Une partie du budget attribué à l'accès à la base CAB Abstract servira à compléter l'offre d'abonnement aux revues électroniques afin de compenser la perte d'accès à cette base.

Les experts recevront ainsi la veille Hippolia par mail et pourront accéder aux textes intégraux des revues. Deux possibilités ont été proposées concernant ce dernier accès. Le plus économique est de restreindre l'accès aux seuls sites du Pin et de Saumur. La seconde est qui engendre des coûts supplémentaires est l'accès individualisé aux utilisateurs depuis leur ordinateur.

### **Partie 3 : Proposition d'un plan d'action pour améliorer l'offre documentaire de la médiathèque**

Cette possibilité comporte des risques car elle fait appel à une veille externe effectuée par un acteur privé de la filière. L'Ifce devient ainsi dépendante de la veille scientifique d'Hippolia, produit par ailleurs nouvellement créé et dont Hippolia ne possède pas encore de retours quant à son intérêt pour les professionnels la recevant. De plus dans le cas où les experts doivent se déplacer à la médiathèque pour effectuer leur recherche dans les abonnements aux revues, le problème persiste quant à la probabilité qu'ils viennent jusqu'à celle-ci.

Cette dernière solution a été retenue pour des raisons principalement budgétaire.

## CONCLUSION

---

En conclusion, les personnes en besoin d'information utilisent aujourd'hui majoritairement Internet pour leur recherches. Cependant son flux informationnel trop important et le manque d'expérience en recherche d'information du public font d'Internet une ressource sous utilisée. De ce fait, les documentalistes et plus largement les professionnels de l'information ont l'opportunité de se placer comme l'intermédiaire entre l'information et l'utilisateur. Leurs compétences en recherche d'information et en gestion des documents en font la profession la plus disposée à prendre cette place.

Le rôle des professionnels de l'information est également en pleine mutation. Leurs missions ne consistent plus seulement à rendre le document disponible pour ces usagers mais ils ont maintenant un rôle de sélection et validation des sources d'information sur le Web. De plus les centres de documentation gèrent, aujourd'hui, une documentation sous deux formats, papier et numérique. Leur référencement et leur mise à disposition auprès des usagers sont donc différents et demandent une intégration différente dans le catalogue de la médiathèque. S'ajoute à cela les droits en matière de diffusion numérique des documents ainsi que de leur description qui doivent être pris en considération lors de leur référencement au sein de la base documentaire.

Concernant l'approvisionnement de leur fonds, ces centres, au moyen financier limité, se retrouvent confrontés aux problèmes des éditeurs et des producteurs de bases de données qui ne leur proposent pas d'offres adaptés à une consultation à distance de leurs ressources. Pour faire face à cela, les centres de ressources spécialisés se tournent vers de nouvelles sources d'informations produites notamment au sein de leur propre filière. Cette mise en réseau de la documentation au sein d'un même portail documentaire contribue à l'augmentation de la visibilité de ce fonds sur le Web. Elle permet, pour son gestionnaire, d'accroître sans surcoût son fonds documentaire mais aussi son influence et sa visibilité sur Internet et dans son secteur d'activité. Elle donne également la possibilité à de petites structures ne pouvant avoir d'outil de gestion documentaire de bénéficier de l'outil et ainsi accroître sa visibilité sur Internet.

## SOURCES

---

### Sources internes de l'Ifce :

- Rapport d'activité de 2016
- Lettre interne Informat'Ifce n°172

### Sites web consultés :

- Pôle Hippolia [en ligne] : <http://pole-hippolia.org/les-membres/le-reseau-des-membres/>
- Ifce : <http://www.ifce.fr/>
- Banque de données en santé publique [en ligne] : [www.bdsp.ehesp.fr/](http://www.bdsp.ehesp.fr/)
- Enssib [en ligne] : <http://www.enssib.fr/la-bibliotheque/offre-documentaire>
- Abiodoc – Centre National de Ressources en Agriculture Biologique [en ligne] : <http://www.abiodoc.com/>

### Sources statistiques :

- Baromètre du numérique de 2016. Disponible en ligne : [https://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/synthese-barometre-du-numerique-2016-291116.pdf](https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/synthese-barometre-du-numerique-2016-291116.pdf)
- BORD Julie, Nearly 500 Million Searches A Day Are For Things Google Has Never Heard Of. Business Insider, 2013. Disponible en ligne : <http://www.businessinsider.fr/us/500m-things-google-has-never-heard-of-2013-5/>
- Statcounter. Disponible en ligne : <http://gs.statcounter.com/search-engine-market-share/all/france/#monthly-201606-201706-bar>

## BIBLIOGRAPHIE

---

ACCART, JP., « Tout ne peut pas être gratuit ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 3, p. 51-54. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0051-008>>. ISSN 1292-8399.

BACCINO T., « Lire sur Internet, est-ce toujours lire? ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n°5, p. 63-66. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0063-011>>. ISSN 1292-8399.

BREITZEL S.M., On understanding and classifying Web Queries, *PhD Thesis in Computer Science*, 2006. Disponible en ligne : <<https://pdfs.semanticscholar.org/6dbb/3f568ee2b9b0728ac42a4eef446f917703a8.pdf>>.

CALENGE B., *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-0962-5

CAZENOBÉ A., « Les collections en devenir ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 1, p. 88-89. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0088-002>>. ISSN 1292-8399.

ERTZSCHEID O., GALLETZOT G., BOUTIN E., *Perspectives documentaires sur les moteurs de recherche : entre serendipité et logiques marchandes*. Article en cours de soumission. 2007, consulté le 11 août 2017. Disponible en ligne : <[https://hal.archives-ouvertes.fr/sic\\_00172169/document](https://hal.archives-ouvertes.fr/sic_00172169/document)>.

FROCHOT D., Droits des revues de sommaires. 2011, consulté le 9 août 2017. Disponible en ligne : <<http://www.les-infostrateges.com/article/1105381/droit-des-revues-de-sommaires>>.

IHADJADENE M. et CHAUDIRON S., « Quelles analyses de l'usage des moteurs de recherche », *Questions de communication* [En ligne], 14 | 2008, mis en ligne le 23 septembre 2015, consulté le 13 août 2017. Disponible en ligne : <<http://questionsdecommunication.revues.org/604>>.

KAPLAN A., HAENLEIN M., « Users of the world, unite! The challenges and opportunities of social media », *Business Horizons*, vol. 53, issue 1, 2010, p. 61.

PAN B., HEMBROOKE H., JOACHIMS T., LORIGO L., GAY G. and Granka L., In Google We Trust: Users' Decisions on Rank, Position, and Relevance. *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol 12, p. 801–823, 2007.

RIFKIN J., L'Âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie, *La Découverte*, 2000.

RIGEADE M., *Les archives ouvertes institutionnelles en France : état des lieux et perspectives*. Mémoire d'étude du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : enssib, 2012.

SPINK A., JANSEN B.J., *Web Search : Public Searching of the Web*, Springer-Verlag, Berlin, 2004.

## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME GÉNÉRALE DE L'IFCE.....</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE .....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXE 3 : PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET.....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ENQUÊTE QUALITATIVE.....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE 5 : GUIDE D'ANIMATION.....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE.....</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXE 7 : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS.....</b>	<b>64</b>

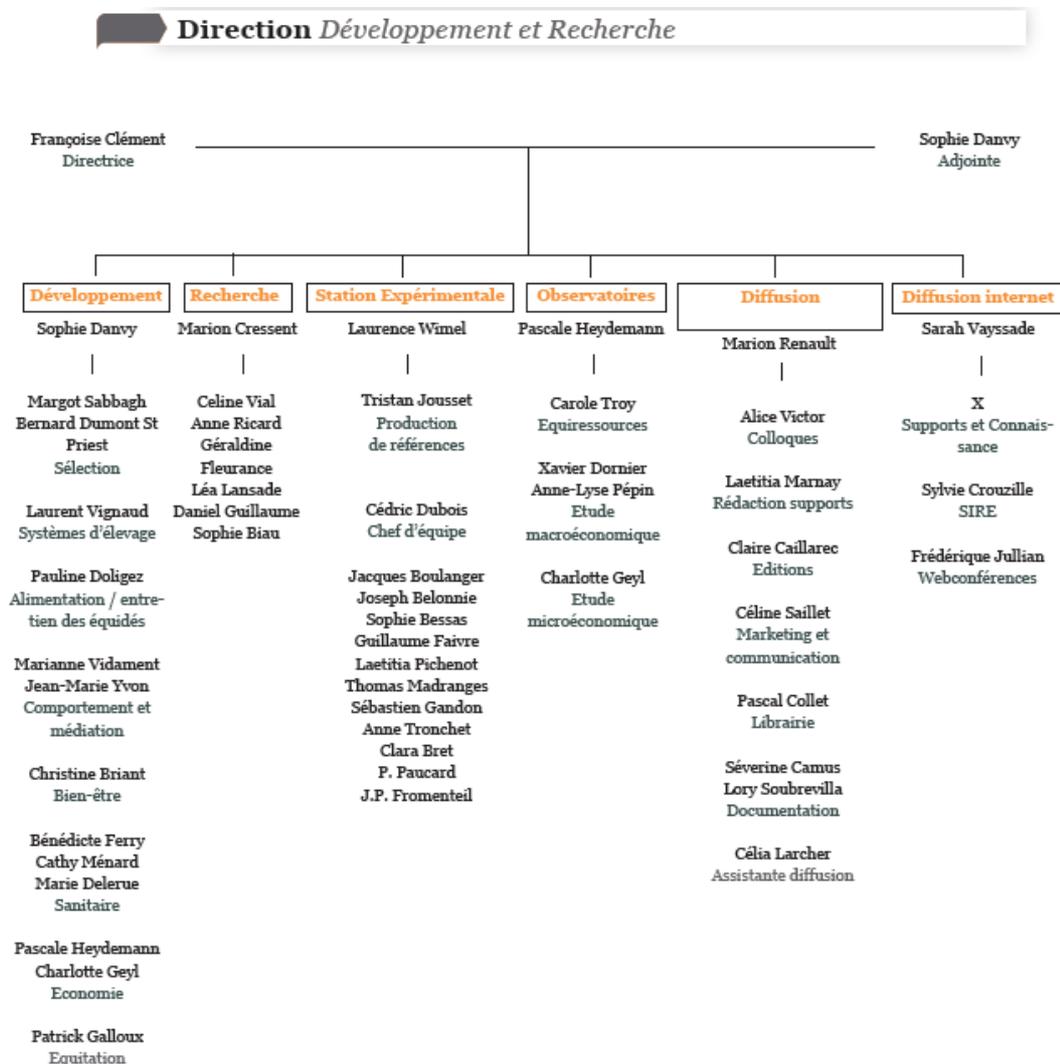
# ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME GÉNÉRALE DE L'IFCE



Comité RH  
X. président  
Comité d'audit  
Jacques Gounet, président

version du 28 juin 2017

## ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE



### ANNEXE 3 : PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

Phase du projet	Nom de la tâche	Date de début	Date de fin
<b>Début Phase 1</b>	<b>Phase 1 : Définition du projet</b>	<b>28/02/2017</b>	<b>29/03/2017</b>
Phase 1.1	Lancement du Projet	28/02/2017	20/03/2017
	Constitution du comité de pilotage	28/02/2017	28/02/2017
	État des lieux	01/03/2017	30/03/2017
Phase 1.2	Création des enquêtes	14/03/2017	05/04/2017
	Définition des personnes à interroger	14/03/2017	05/04/2017
	Rédaction des enquêtes	14/03/2017	24/04/2017
Phase 1.3	Rédaction et préparation CP1	27/03/2017	29/03/2017
<b>CP1</b>	<b>Présentation de la mission et Validation de l'enquête qualitative</b>	<b>30/03/2017</b>	
<b>Début Phase 2</b>	<b>Phase 2 : Enquête et Benchmarking</b>	<b>31/03/2017</b>	<b>02/06/2017</b>
Phase 2.1	Enquêtes	03/04/2017	02/06/2017
	Enquête qualitative : interrogation des personnes	03/04/2017	24/05/2017
	Analyse des enquêtes qualitatives (1 <sup>ère</sup> analyse)	10/04/2017	27/04/2017
<b>CP2</b>	<b>Synthèse des premiers résultats de l'enquête qualitative et validation de l'enquête quantitative</b>	<b>27/04/2017</b>	
	Diffusion de l'enquête quantitative	05/05/2017	25/06/2017
	Analyse de l'enquête quantitative (1 <sup>ère</sup> analyse) et de l'enquête qualitative (2 <sup>ème</sup> analyse)	24/05/2017	02/06/2017
Phase 2.2	Benchmarking	17/03/2017	02/06/2017
<b>CP3</b>	<b>Compte-rendu des enquêtes et du benchmarking</b>	<b>06/06/2017</b>	
<b>Début Phase 3</b>	<b>Phase 3 :Élaboration de scénarios</b>	<b>06/06/2017</b>	<b>04/08/2017</b>
Phase 3.1	Poursuite des enquêtes quantitatives	06/06/2017	25/06/2017
	Analyse des enquêtes quantitatives (2 <sup>ème</sup> analyse)	26/06/2017	13/07/2017
Phase 3.2	Élaboration des scénarios	07/06/2017	02/08/2017
	Rédaction des documents	03/08/2017	07/08/2017
<b>CP4</b>	<b>Présentation des scénarios</b>	<b>07/08/2017</b>	

## ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ENQUÊTE QUALITATIVE

### Guide d'entretien

Durée : 1 heure

#### Présentation et but de l'entretien :

(...) Je réalise une enquête sur les habitudes de recherche des publics et potentiels publics des centres de documentation de l'Ifce. Pour cela, je souhaite connaître les méthodes de recherches et les besoins en documents des usagers.

#### Présentation du participant :

Niveau d'étude :

Profession/Fonction :

Lien avec les chevaux : oui / non

#### I. Méthodologie de recherche :

*But : Comprendre leur démarche de recherche d'informations*

- Faîtes-vous régulièrement des recherches ?
- Qualifiez votre recherche en 3 mots
- Pour quelles raisons recherchez-vous de l'information ? Culture personnelle ou professionnelle
- Sur quels supports faites-vous vos recherches ?
- Quels sites internet, lieux physiques et/ou personnes référentes consultez-vous ?
- Que recherchez-vous ? Des références, des documents et/ou des informations
- Qu'est-ce que vous trouvez bloquant dans une recherche documentaire ?
- Que faites-vous lorsque vous ne trouvez pas l'information ou le document recherché ?
- Combien de temps dure une recherche ?

#### II. Le fonds documentaire

*But : Comprendre leurs besoins en documents*

- Quels documents consultez-vous ? Article/livre/... pour quelles raisons ?
- Votre mode de consommation du document si il est physique (papier)/virtuel (électronique)

- Lisez-vous des documents en langues étrangères ? Si oui, en quelles langues ?

- Utilisez-vous des documents scientifiques ou des documents vulgarisés ?

### **III. Observation de la personne en train de faire une recherche**

***But :** Savoir s'ils ont une ou plusieurs méthodes de recherche*

**Méthode :** Leur faire chercher une information

**Matériel :** Présence d'un ordinateur avec un accès à Internet et un navigateur web donnant sur une page d'accueil vierge

**Mise en situation :** Leur demander quelle question s'est-il posé dernièrement ?

## ANNEXE 5 : GUIDE D'ANIMATION

**Technique utilisée :** Les post-it

**Temps :** 1 heure

Matériel :

- Salle avec tableau ou paperboard
- Feutres/marqueurs
- Post-it de différentes couleurs
- Craie de différentes couleurs
- Dictaphone

**Public interrogé :** Étudiants des différentes formations de l'Ifce

**Nombre :** entre 5 et 10 personnes

Objectifs :

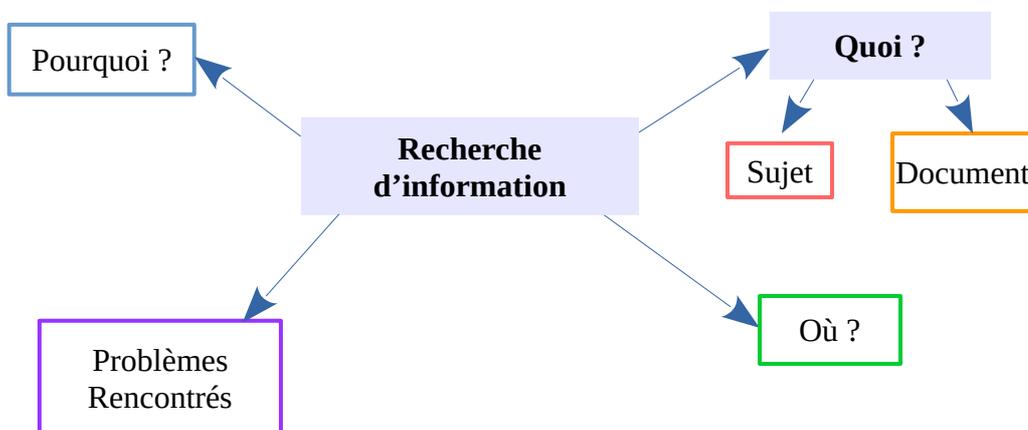
- Connaître leurs habitudes de recherche
- Identifier les problèmes qu'ils rencontrent
- Connaître leurs besoins en document

**Méthode :**

Exercice 1 :

**Durée :** 20 min

Afficher le schéma suivant au tableau et laisser les participants mettre les post-it sous ces intitulés. Une couleur de post-it est attribuée à chaque thème.



Explication des différents thèmes :

Pourquoi ? : Pour quelles raisons sont-ils amenés à faire des recherches ?

Quoi ? : Que recherchent-ils comme documents et sujets ?

Où ? : Où font-ils leur recherche ? Dans quels lieux physiques ou virtuels.

Problèmes rencontrés : Quels sont les problèmes qu'ils rencontrent concernant leur recherche ?

## Exercice 2 :

**Durée :** 20 min

Regrouper les post-it en sous-catégories pour faire apparaître une carte heuristique.

Les questionner pour approfondir les thèmes.

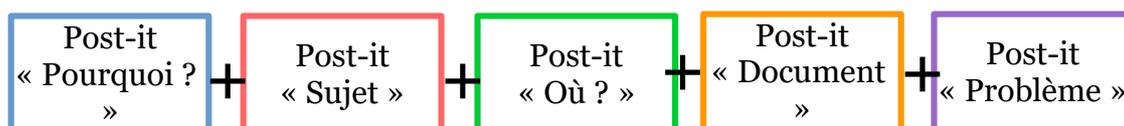
Par exemple :

- Quels sites web précisément ? (s'ils en utilisent un régulièrement)
- En quels langues recherchent-t-ils l'information ?
- Recherche d'articles en version électronique ou papier ?
- Pourquoi ces moteurs de recherche/bibliothèques/lieux particulièrement ? les avantages/inconvénients
- Quelles revues et/ou magazines ?
- Quelles raisons particulières ? Exposé, examen, ...
- ...

## Exercice 3 :

**Durée :** 15 min

Demander à chacun quel est leur type de recherche le plus courant. Pour cela, ils devront mettre un post-it de chaque couleur afin de définir leur chemin jusqu'à l'information. Il peut y avoir plusieurs post-it « Où » si la recherche se fait en plusieurs étapes.



# ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE

## Enquête médiathèque

Le centre de documentation de l'Ifce cherche à mettre à votre disposition les ressources documentaires dont vous avez besoin pour vos recherches d'informations techniques, scientifiques et patrimoniales. Nous souhaitons donc connaître vos méthodes de recherche et vos attentes.

Répondre à ce questionnaire ne prendra pas plus de 10 minutes.

Il y a 21 questions dans ce questionnaire

### Vos besoins en information

#### [1]. Vous recherchez de l'information : \*

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Plusieurs fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Jamais

#### [2]. Combien de temps dure cette recherche ? \*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Moins de 15 minutes
- De 15 minutes à 1 heure
- De 1 heure à 3 heures
- Plus de 3 heures

**[ ]3. Pour quelles raisons recherchez-vous de l'information ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veillez sélectionner 3 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Culture personnelle
- Information professionnelle
- Préparer une intervention
- Travaux de recherche ou universitaires
- Trouver une solution à un problème
- Autre:

**[ ]4. Quelles sont vos principales sources d'informations ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veillez sélectionner 3 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Bases documentaires en ligne
- Bibliothèques/médiathèques physiques
- Colloques
- Entourage
- Forums
- Librairies
- Réseaux sociaux
- Réseaux professionnels
- Sites internet

**[]5. Faites un classement des 5 thèmes qui vous intéressent le plus.**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Toutes les réponses doivent être différentes.  
Veuillez sélectionner 5 réponses maximum

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 12

Veuillez cocher au plus 5 élément(s)

- Alimentation
- Comportement - Ethologie - Bien-être
- Culture et patrimoine
- Elevage
- Equitation et utilisation du cheval
- Filière équine
- Formations - Métiers - Pédagogie
- Infrastructures équestres
- Génétique
- Réglementation
- Reproduction
- Santé et soins du cheval

**[]6. Vous avez besoin d'une information : \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Brève et générale
- Technique et vulgarisée
- Scientifique

**[]7. Quels supports privilégiez-vous pour rechercher sur Internet ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Ordinateur
- Smartphone
- Tablette

**[]8. Faites un classement des 3 types de document que vous consultez le plus.**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information ;)

Toutes les réponses doivent être différentes.  
Veillez sélectionner 3 réponses maximum

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 6

Veillez cocher au plus 3 élément(s)

- Articles de presse
- Fiches techniques ou synthèses
- Livres
- Publications scientifiques (articles, thèses, mémoires, ...)
- Témoignages, avis
- Vidéos

**[]9. Sur quels critères choisissez-vous vos sources d'information ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information ;)

Veillez sélectionner 3 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Exhaustivité
- Fiabilité
- Gratuité
- Information actualisée
- Autre:

**[]10. Lisez-vous des documents en langues étrangères ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :  
La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information ;)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**[ ] Si oui lesquelles ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '10 [Q10]' (10. Lisez-vous des documents en langues étrangères ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Anglais

Autre:

**[ ] 11. Êtes-vous prêt à payer pour avoir accès à un document électronique ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

**[ ] 12. Quels problèmes rencontrez-vous lors de vos recherches ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse n'était pas 'Jamais' à la question '1 [Q1]' (1. Vous recherchez de l'information :)

Veillez sélectionner 3 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Information non trouvée

Information payante

Manque de temps

Je ne rencontre pas de problèmes

Autre:

## Profil

### [ ]13. Votre âge : \*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Moins de 25 ans
- Entre 25 et 40 ans
- entre 40 et 60 ans
- 60 ans et plus

### [ ]14. Vous êtes : \*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Femme
- Homme

### [ ]15. Votre numéro de département : \*

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

Mettre 00 pour l'étranger.

### [ ]16. Vous recherchez de l'information en qualité de : \*

Veillez sélectionner 2 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Cavalier amateur
- Chercheur/Expert
- Enseignant/Formateur
- Etudiant
- Journaliste
- Socioprofessionnel
- Professionnel
- Propriétaire/Détenteur d'équidés
- Autre:

**[ ] Précisez votre profession si vous avez coché "Professionnel" :**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '17 [Q16]' (16. Vous recherchez de l'information en qualité de : )

Veillez écrire votre réponse ici :

**[ ] 17. Avez-vous déjà connaissance de la médiathèque de l'Ifce ? \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui  
 Non

**[ ] Si oui, de quelle manière ?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '19 [Q17]' (17. Avez-vous déjà connaissance de la médiathèque de l'Ifce ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

**[ ] 18. Où avez-vous trouvé ce sondage ? \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Facebook  
 Twitter  
 Page d'accueil de l'Ifce  
 Portail documentaire  
 Mail

## ANNEXE 7 : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

### SCÉNARIO TRANSVERSAL : ACCÈS À L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

---

#### **1. OBJECTIF DU SCÉNARIO**

Ce scénario axe son développement essentiellement sur la documentation scientifique que l'Ifce fournit à une liste d'abonnés internes. Il offre plusieurs possibilités afin de développer l'accès à l'information scientifique possédée par l'Ifce via son prestataire OVID. De plus, selon les possibilités un partenariat peut être conclu avec Hippolia.

#### **2. ÉLÉMENTS D'APPUI AU SCÉNARIO**

##### **Comparatifs des veilles de l'Ifce et d'Hippolia**

Sur les demandes internes à l'Ifce d'articles extraits de la veille CAB, 59,32 % des articles ne sont pas présents dans la veille Hippolia. (Statistique effectuée sur les articles demandés depuis janvier 2017)

Sur les articles présents dans la veille Hippolia, 83 % sont présents dans les CAB. De plus, sur ces 83 %, près de la moitié sont présents dans les abonnements de la médiathèque et donc disponibles en texte intégral pour un nombre limité d'utilisateurs. (statistique effectuée pour les cent premiers articles de la veille Hippolia de février 2016)

#### **3. DESCRIPTION**

##### **3.1. Principe**

###### **Rappel des abonnements actuels :**

Actuellement, l'Ifce possède pour une seule personne les accès suivants :

- La base CAB Abstracts : liste de publications internationales spécialisées en agriculture et science du vivant.

- Equine Veterinary Journal
- Equine Veterinary Education
- Journal of Equine Veterinary Science

La diffusion de cette information scientifique se fait via un système de veille effectuée par la documentaliste sur le site du Pin. La recherche des articles dans les revues auxquelles l'Ifce est abonné ainsi que dans d'autres ressources est également faite par cette documentaliste qui renvoie par la suite ces documents aux intéressés.

### **Possibilité n°1**

Afin de rendre autonome les experts, un accès personnel pour chaque utilisateur sera mis en place. Il permettra à ces derniers d'avoir accès depuis leur bureau aux revues suivantes :

- Equine Veterinary Journal
- Equine Veterinary Education

De plus, ils pourront accéder à la base de données CAB Abstract et aux revues Journal of Equine Veterinary Science et Journal of Veterinary Behavior depuis un ordinateur présents dans les médiathèques du Pin et de Saumur. Si un article les intéresse, ils en effectuent eux-même la recherche (demande de tirer à part aux auteurs, achat en ligne,...)

### **Possibilité n°2 :**

Un accès personnel pour chaque utilisateur sera mis en place et permettra d'accéder depuis leur bureau à :

- la base de données CAB Abstract
- Equine Veterinary Journal
- Equine Veterinary Education
- Journal of Equine Veterinary Science
- Journal of Veterinary Behavior

De plus un partenariat peut être conclu avec Hippolia, permettant de partager les frais. Il permettrait à Hippolia d'accéder à la base de données CAB afin de faire leur veille scientifique via cet outil ainsi que de donner des accès aux articles scientifiques de certaines revues à leurs membres qui devront se déplacer dans les bureaux d'Hippolia.

### **Possibilité n°3 :**

Dans cette proposition, l'accès à la base CAB est supprimé et remplacé par la veille scientifique d'Hippolia. Afin de permettre aux abonnés internes d'accéder depuis leur bureau aux articles, les abonnements aux revues scientifiques sont conservés. Ainsi les abonnés internes ont accès aux revues :

- Equine Veterinary Journal

- Equine Veterinary Education
- Journal of Equine Veterinary Science
- Journal of Veterinary Behavior

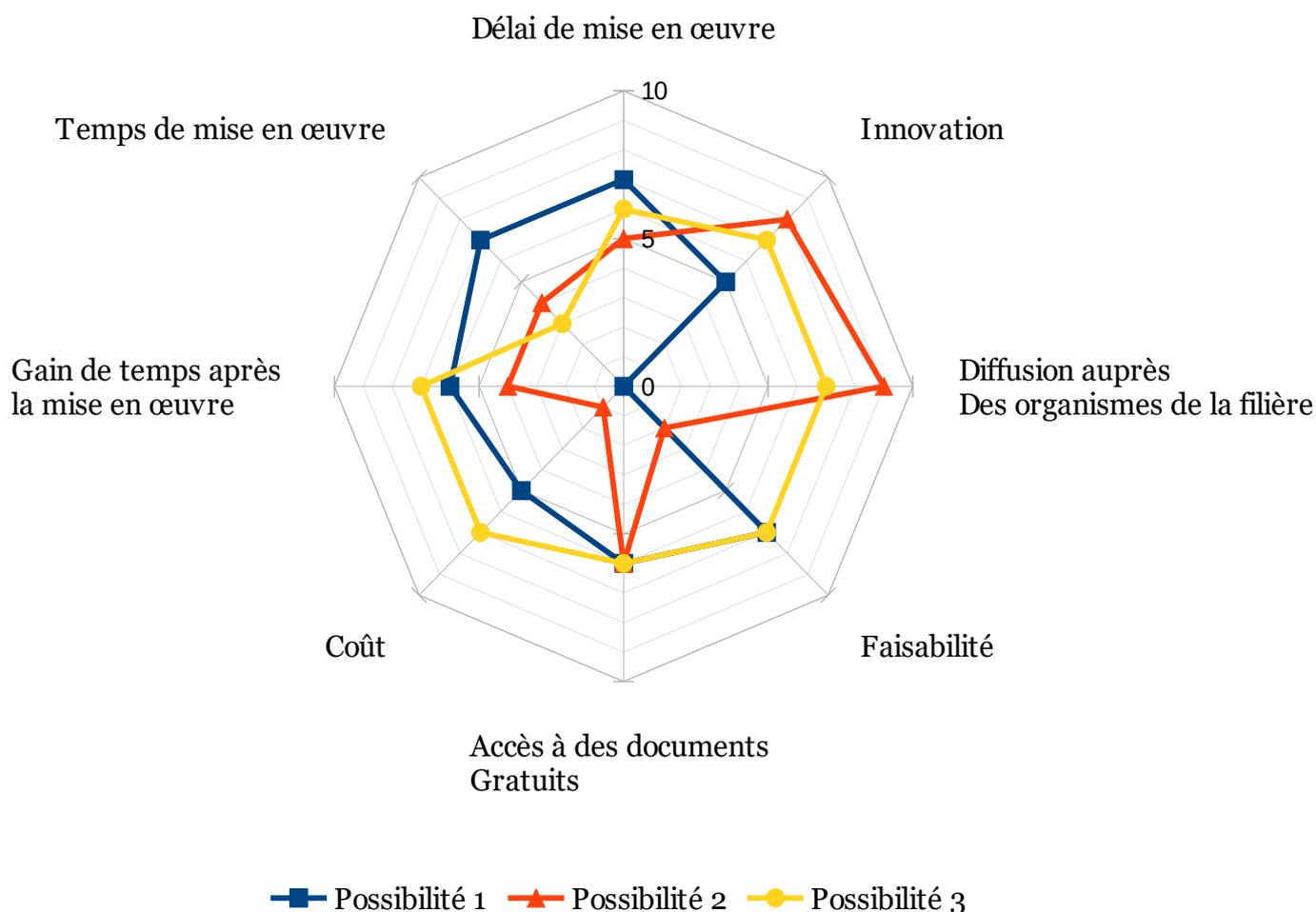
Un partenariat est également possible avec Hippolia en proposant à leurs membres l'accès aux revues scientifiques. Cet accès se fera via le portail documentaire valorisant ainsi la médiathèque.

### Comparatif des différentes possibilités :

*Indication de lecture :*

*10 = Avantage*

*0 = Inconvénient*



## Tableau récapitulatif des différentes possibilités avec leur coût

Les accès\Les possibilités	Abonnements actuels (2017)		Possibilité n°1		Possibilité n°2		Possibilité n°3	
	Prix HT (en €)	Nombre d'utilisateurs et/ou de lieux autorisés	Prix HT (en €)	Nombre d'utilisateurs et/ou de lieux autorisés	Prix HT (en €)	Nombre d'utilisateurs et/ou de lieux autorisés	Prix HT (en €)	Nombre d'utilisateurs et/ou de lieux autorisés
<b>CAB*</b>	8 798,2	1 utilisateur sur 1 lieu (Le Pin)	9 062	1 utilisateur sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	19 500	10 utilisateurs sur 4 lieux	Non présent	
<b>Veille Hippolia</b>	Non présent		Non présent		Non présent		0 (à négocier)	Les experts Ifce
<b>Equine Veterinary Education</b>	765,77	999 utilisateurs sur 1 lieu (Le Pin)	781,98	999 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	781,98	999 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	781,98	999 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)
							3489,51	999 utilisateurs sur 4 lieux
<b>Equine Veterinary Journal</b>	898,2	999 utilisateurs sur 1 lieu (Le Pin)	917,12	999 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	917,12	999 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	917,12	999 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)
							2975,32	999 utilisateurs sur 4 lieux
<b>Journal of Equine Veterinary Science</b>	800,9	1 utilisateur sur 1 lieu (Le Pin)	906,31	1 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	3010,81	10 utilisateurs sur 4 lieux	3010,81	10 utilisateurs sur 4 lieux
<b>Journal of Veterinary Behavior</b>	Non présent		803	1 utilisateurs sur 2 lieux (Le Pin et Saumur)	2667,61	10 utilisateurs sur 4 lieux	2667,61	10 utilisateurs sur 4 lieux
<b>Coût total</b>	<b>11 263,07 €</b>		<b>12 470,41 €</b>		<b>26 877,52 €</b> (possibilité de partage avec Hippolia)		<b>7 377,52 €</b> si l'accès est sur 2 sites ou <b>12 143,85 €</b> si l'accès est sur 4 sites avec la possibilité de partager les frais avec Hippolia	

\*Les accès à la base de données CAB sont de 1 utilisateur simultanément pour une durée à déterminer.  
Les données en rouge sont issues d'extrapolation et n'ont pas été confirmées par OVID

### **3.2. Mise en œuvre technique**

Afin de rendre possible l'accès individuel aux utilisateurs des aménagements sur le portail documentaire sont à prévoir :

- Ajouter un onglet « Ovid » sur le portail documentaire uniquement visible par certains utilisateurs
  - L'outil Jumpstart d'Ovid permettrait de tomber directement sur le module de recherche
- Ajouter sur le portail documentaire une catégorie spéciale d'utilisateur qui a accès à l'onglet « Ovid » pour faire ces recherches
- Attribuer à un ensemble de personnes identifiées la catégorie spéciale. Pour cela deux possibilités :
  - La médiathèque les inscrit avec leur adresse mail et ils devront valider le mail et choisir leur mots de passe.
  - Ils s'inscrivent eux-même sur le portail documentaire et demandent par mail à la documentaliste d'avoir accès à Ovid
- Ajouter une licence à signer/accepter de la part de l'utilisateur afin de prévenir tous problèmes (diffusion des documents, réutilisation commerciale, ...).

### **3.3. Phase de transition pour les abonnés à la veille CAB**

#### ***Communication sur l'outil***

Afin d'avertir les experts de l'Ifce de la modification d'accès aux informations, un mail de leur direction devra être envoyé afin de les prévenir du changement. Il sera complété par un mail des documentalistes précisant la démarche à suivre pour accéder aux articles scientifiques.

#### ***L'accès à l'information***

Sur demande des utilisateurs et selon la possibilité choisie, les documentalistes pourront former les usagers à l'utilisation du nouvel outil.

### **3.4. Investissement**

#### ***Financier***

Le prix peut varier selon la possibilité choisie (se référer au tableau récapitulatif)

## ***Temporel***

### **Lors de la mise en œuvre :**

En plus des aménagements à prévoir sur le portail documentaire, les documentalistes devront former les utilisateurs au nouvel outil.

### **En usage quotidien :**

Les utilisateurs seront autonomes dans leur recherche d'information et ne demanderont donc pas d'aide. Cependant, les documentalistes devront gérer les problèmes d'accès que l'utilisateur peut rencontrer lors de ces recherches.

# SCÉNARIO 1 : MISE EN VALEUR DES PUBLICATIONS DE L'IFCE

---

## **1. OBJECTIF DU SCÉNARIO**

Ce scénario se concentre sur la documentation publiée et diffusée par l'Ifce. Dans ce scénario, l'ensemble des documents produits par l'Ifce sera accessible depuis la médiathèque en ligne de l'Ifce. Ainsi l'objectif est de faire de la médiathèque du cheval et de l'équitation la vitrine des publications de l'Institut français du cheval et de l'équitation et de valoriser le travail de tous ses experts.

## **2. ÉLÉMENTS D'APPUI AU SCÉNARIO**

### **2.1. Enquêtes**

Suites aux enquêtes, il est apparu une volonté de la part des répondants d'accéder à des documents en ligne gratuitement. De plus, la possibilité de pouvoir télécharger les documents, afin de les conserver sur leurs ordinateurs, s'est avérée utile et intéressante pour certaines personnes interrogées lors des entretiens qualitatifs.

Lors de l'enquête quantitative, 92 % des personnes interrogées ont cité la fiabilité comme critère de sélection des sources et 50 % la gratuité. De plus, plus de 50 % des répondants recherchent de l'information technique ou vulgarisée et 80 % ont cité, parmi les trois types de documents privilégiés, les fiches techniques ou synthèses.

### **2.2. Benchmarking**

De nombreux instituts diffusent sur leur site web uniquement la documentation qu'ils publient, à l'instar de l'IFV, l'ATAVI et l'IDELE.

### 3. DESCRIPTION

#### 3.1. Sélection des documents

Les documents à indexer dans la médiathèque en ligne sont l'ensemble de la documentation publiée par l'Ifce. Cette documentation se constitue essentiellement de documents disponibles en ligne et gratuitement sur les différentes pages et sites de l'Ifce. Ainsi, en date du 7 août 2017, les ressources à indexer sont :

- **Les fiches équi-paedia :** Environ 650 fiches techniques disponibles gratuitement sur le site web de l'Ifce. Au niveau de l'intégration des documents dans la base documentaire de la médiathèque, deux solutions peuvent être envisagées :
  - Mettre les PDF des fiches techniques en téléchargement direct depuis l'interface de consultation de la médiathèque,
  - Mettre un lien vers la fiche équi-paedia en ligne

Ces deux possibilités ont toutes les deux des avantages et des inconvénients.

	Avantages	Inconvénients
Mettre les PDF des documents	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pérennité du document numérique dans la médiathèque en ligne</li><li>• Possibilité de télécharger le document en un minimum de clic</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diminution de la visibilité de la page équi-paedia</li></ul>
Mettre les liens	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plus grande visibilité de la page équi-paedia</li><li>• Accès systématique à la fiche mise à jour</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un clic de plus pour avoir la possibilité de télécharger le document</li><li>• Si les adresses URL des fiches changent, il faut modifier les liens vers le document de l'ensemble des fiches dans les notices</li></ul>

*Ce tableau peut être sujet à changement selon le projet équi-paedia actuellement en cours.*

- **Les vidéos équi-VOD :** Il s'agit des documents vidéos disponibles sur la chaîne Youtube de l'Ifce (lien ici). Les documents à indexer sont :
  - les colloques et journées d'information : 355 vidéos ;
  - les webconférences : 73 vidéos ;
  - les vidéos des missions de l'Ifce : 6 vidéos ;
  - les tutos-Attelage : 14 vidéos ;
  - les vidéos « Journée sport » : 3 vidéos

Les colloques et journées d'information font déjà l'objet de notices bibliographiques dans la base documentaire car les articles issus de ces journées ont déjà été indexés. Les vidéos seront en complément de ces derniers et seraient intégrées à ces notices, ce qui a déjà été fait pour les colloques 2017.

- **Les publications d'équi-ressources :** Il s'agit d'indexer les documents produits par équi-ressources et cela correspond à une dizaine de documents disponibles à ces 2 adresses :
  - <http://www.equiressources.fr/observatoire-publications-20.aspx>
  - <http://www.equiressources.fr/observatoire-rapports-18.aspx>
- **Les publications du réseau REFErences :** elles comprennent une soixantaine de documents portant sur les données économiques de la filière équine. Ces documents sont rassemblés à cette adresse : <http://www.ifce.fr/ifce/connaissances/statistiques-et-donnees/economie-de-la-filiere/>.
- **Les articles équ'idée :** Ils sont déjà intégrés au fur et à mesure de leur parution dans la base documentaire
- **Les publications sur les équidés des chercheurs de l'INRA :** Ils sont déjà indexés dans la médiathèque au fur et à mesure de leur parution mais les documents ne sont pas transmis automatiquement aux documentalistes. Une obligation de les envoyer à la médiathèque dès leurs publications permettrait un ajout rapide dans la base de données et ainsi donner une information actuelle aux usagers. Cependant, ces articles font l'objet d'une publication dans des revues scientifiques à accès payants. Les usagers n'auront donc accès qu'aux références sur la médiathèque en ligne mais pourront venir le consulter sur place.
- **Les articles publiés à partir des projets financés par le conseil scientifique de la filière équine :** ils sont intégrés au fur et à mesure de leur parution
- **Toute autre publication de l'Ifce :** ouvrages,...

## 3.2 Investissement

### *Financier :*

L'ensemble des documents faisant partie de l'Ifce, leur récupération est donc entièrement gratuite.

## Temporel :

### Lors de la mise en œuvre

Ci-dessous un tableau sur les temps d'indexation total de chaque catégorie de documents. Un ordre indicatif à été mis en place selon l'intérêt des documents et les possibilités d'indexation. En effet, en ce qui concerne équi-paedia, l'indexation ne peut se faire tant que le projet d'amélioration n'est pas terminé. De plus, certains types de documents (article équ'idée, document du réseau REFérences, ...) ont déjà été indexés et n'apparaissent donc pas dans le tableau.

<b>Documents à indexer</b>	<b>Nomb re de document s</b>	<b>Temps d'indexation par document et/ou ajout de lien</b>	<b>Temps d'indexation total</b>
1. équi-VOD : Colloques et journées d'information	355	8 minutes*	47 heures
2. équi-VOD : Webconférences	73	15 minutes**	18 heures
3. équi-ressources	10 environ	15 minutes**	2,5 heures
4. équi-VOD : Vidéos des missions de l'Ifce	6	15 minutes**	1,5 heures
5. équi-VOD : Tutos- Attelage	14	15 minutes**	3,5 heures
6. équi-VOD : Journée sport	3	15 minutes**	0,75 heure
7. équi-paedia	650 environ	15 minutes**	162,5 heures
<b>Total</b>	<b>1111 document s</b>		<b>223,25 heures</b>

\* Le temps d'indexation de ce type de document est de 8 minutes car les vidéos seront ajoutées à une notice déjà créée. Ainsi le temps comprend la recherche de la vidéo, la recherche de la notice et l'ajout du lien vers la vidéo.

\*\*On compte environ 15 minutes par document. Ces 15 minutes comprennent la création d'une notice avec ajout de mots-clés et l'ajout du lien vers le document en texte intégral.

### En usage quotidien

Les nouveaux documents produits par l'Ifce seront indexés au fur et à mesure de leur publication par les documentalistes. Afin d'optimiser le temps de ces dernières, une demande peut être faite auprès des auteurs afin que chaque nouveau document soit transmis directement aux documentalistes pour une indexation rapide dans la médiathèque, via le module de dépôt de document accessible depuis le portail documentaire.

## **SCENARIO 2 : MISE EN VALEUR DES PUBLICATIONS DE LA FILIÈRE ÉQUINE**

---

### **1. OBJECTIF DU SCÉNARIO :**

Ce scénario se concentre sur l'ensemble de la documentation de la filière équine. Il permet d'élargir l'offre de la médiathèque du cheval et de l'équitation en répertoriant l'ensemble des documents disponibles gratuitement ou non auprès des producteurs de documents de la filière équine. Cet élargissement de l'offre se fait grâce à des partenariats avec les organismes ou les auteurs afin de référencer et/ou diffuser leurs documents.

### **2. ÉLÉMENTS D'APPUI AU SCÉNARIO**

#### **2.1. Enquêtes**

Lors des deux enquêtes, les répondants souhaitent des informations provenant de sources fiables. De plus, leur temps de recherche est court et l'obtention de l'information recherchée doit donc être la plus rapide possible. Ce scénario propose donc d'avoir en un seul et même outil l'ensemble de l'information de la filière équine disponible sur Internet de manière gratuite ou payante et validée par une source fiable : l'Ifce.

#### **2.2. Benchmarking**

La banque de données en santé publique (BSPS) recueille l'ensemble de la documentation en santé publique et notamment tous les documents disponibles gratuitement en ligne et en texte intégral. De plus, elle possède des partenariats avec certains organismes comme le ministère de la santé afin de proposer des documents en téléchargement direct.

La Base documentaire Biobase de Abiodoc a également signé des partenariats afin d'élargir son offre documentaire.

### 3. DESCRIPTION

#### 3.1. Sélection des documents

Les documents à indexer sont issus des publications d'institutions fiables et officielles portant sur les domaines du cheval et de l'équitation. Ces organismes sont :

- Les instituts techniques : INSEP, ITAB, TERRE INOVIA, IDELE, FNAMS, ARVALIS
- Les ministères de tutelles : Ministère de l'Agriculture et Ministère des Sports
- Les organismes de la filière équine : ANSES, GHN, FFE, IDE, Respe et SFET (dont Energie cheval)
- Les Ecoles Nationales Vétérinaires : VetAgro Sup Lyon, ENV Toulouse, ONIRIS Nantes et ENVA
- Les partenaires du réseau patrimoine de Saumur : Ecoles militaires de Saumur, le Château-musée de Saumur et le Ministère de la Culture
- Autres sources : Université de Rennes, Portail d'archives ouvertes d'organismes, ...

Un tableau récapitulatif des organismes est présent en annexe et inclut le mode de récupération des documents qui peut être soit :

- Un lien vers la base documentaire : La notice du document dans la médiathèque de l'Ifce renvoie les utilisateurs vers le lieu d'origine du document. Cette méthode ne demande ni d'autorisation ni de partenariat avec l'organisme concerné.
- Une convention avec l'organisme : Le document numérique est téléchargeable depuis la médiathèque de l'Ifce. Une convention doit être signée avec l'organisme afin de récupérer la notice du document et le document en lui-même. Elle sera mise en place avec les organismes produisant de nombreux documents pouvant être intéressants pour la filière.
- Une convention avec les auteurs : L'objectif est identique à la convention avec l'organisme donc la possibilité d'avoir le document en téléchargement directement depuis la médiathèque en ligne. Elle devra être signée par l'auteur et l'Ifce pour chaque document que ce dernier souhaite intégrer dans la médiathèque.

De plus, les documentalistes poursuivront la sélection des articles dans les revues auxquelles l'Ifce est abonné et les achats d'ouvrages en lien avec les domaines d'activité de l'Ifce. Ces documents seront référencés dans

la médiathèque en ligne et les usagers pourront venir les consulter sur place.

### **3.2. Investissement**

#### ***Financier***

Les documents issus des organismes de la filière seront soit disponibles gratuitement, soit accessibles depuis les lieux physiques, soit il y aura un lien pour que l'utilisateur puisse acheter le document. Ils ne seront pas achetés par la médiathèque et les partenariats ne seront pas d'ordre financier. Cependant la médiathèque du cheval et de l'équitation conserve ces abonnements aux revues et ces achats d'ouvrages.

#### **Liste des abonnements et achats d'ouvrages sur le site du Pin**

<b>Nom</b>	<b>Durée</b>	<b>Prix (TTC)</b>
Sabots	1 an et demi	29,00 €
Attelages magazine	1 an	39,00 €
Cahiers de l'âne	2 ans	59,00 €
Cheval magazine	24 numéros + 4 NS	119,00 €
Cheval pratique	1 an	Gratuit
Cheval santé	1 an	Gratuit
Grand prix magazine + grand prix heroes	1 an	89,00 €
Fèvres	2 ans 2016 et 2017	66,00 €
Equus	1 an	58,99 €
Cahiers de l'âne	2 ans	59,00 €
Equine disease quaterly		Gratuit
Cavalière	1 an	28,00 €
Eperon	1 an	42,00 €
Newestern	1 an	25,00 €
Infor maréchalerie		60,00 €
Gaet		Gratuit
Semaine vétérinaire		228,00 €
PVE	2 ans	143,00 €
NVPE	4 N°	649,00 €
Cheval (Le)	20 N°S	75,00 €
Ref (La)		Gratuit
Cheval Savoir		
Draft Horse Journal	1 an	61,75 €
The Horse (papier + online)	1 an	87,40 €
Horse and rider	1 an	58,99 €
Mules and more	1 an	134,04 €
Hipponews		Gratuit
Ethnozootechnie	1 an	35,00 €
Equin normand		Gratuit
Alliance pastorale		Gratuit
Jours de cheval	1 an	29,00 €
Ouvrages (budget alloué)		4 000,00 €
<b>Total</b>		<b>6 175,17 €</b>

## Liste des abonnements et achats d'ouvrages sur le site de Saumur

Nom	Editeur	Prix
Attelages Magazine CA 25835	Attelages Magazine	39,00 €
Cheval Magazine 7/18153	Prestedit	60,00 €
Cheval Pratique N° de souscripteur 4	Cheval Pratique	58,00 €
Dressage Today	Equine Network	42,40 €
Grand Prix - N° abonné 3157	Volta Sports	69,00 €
Infor Maréchalerie	Editions Diasse	55,00 €
Jours de Cheval 0/1026693	Valmonde	29,00 €
Le Cheval - ABO 8103/13-B	Le Cheval	70,00 €
L'Eperon N° d'abonné 84551	L'Eperon	36,00 €
L'ostéo4pattes	Vétostéo	498,60 €
Revue EPS 9/7653	Editions Revue EPS	47,00 €
Sport & Vie 1224894	Editions Faton	48,00 €
Ouvrages (budget alloué)		3000
<b>Total</b>		<b>4052</b>

### *Temporel*

#### **Lors de la mise en œuvre**

Plusieurs étapes sont à prévoir pour la réalisation de ce scénario :

- Contacter les organismes et auteurs dont l'Ifce souhaite obtenir les droits de diffusion des documents afin de signer des conventions
- Recueillir les documents :
  - Recenser les documents intéressants
  - Récupérer les liens ou les PDF des documents
- Référencer les documents dans la médiathèque du cheval et de l'équitation

#### **En usage quotidien**

Les documentalistes devront :

- Signer des conventions avec les auteurs pour récupérer les documents.
- Surveiller les nouvelles parutions des organismes
- Indexer les documents

**ANNEXE : TABLEAU DES ORGANISMES AYANT DE LA DOCUMENTATION SUR LE CHEVAL**

<b>Organismes</b>	<b>Document à indexer</b>	<b>Type de récupération des documents</b>	<b>Liens des publications</b>
<b>Instituts techniques</b>			
Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)	Tout type de documents en lien avec les équidés	Liens vers la base documentaire	<a href="https://sportdocs.insep.fr/flora_insep/jsp/portal/index.jsp?success=/jsp/portal/index.jsp&amp;profile=anonymous">https://sportdocs.insep.fr/flora_insep/jsp/portal/index.jsp?success=/jsp/portal/index.jsp&amp;profile=anonymous</a>
Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention par document avec les auteurs	<a href="http://www.itab.asso.fr/publications/local_index.php">http://www.itab.asso.fr/publications/local_index.php</a>
TERRES INOVIA	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention par document avec les auteurs	<a href="http://www.terresinovia.fr/">http://www.terresinovia.fr/</a>
Institut de l'élevage (IDELE)	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="http://idele.fr/filieres/equides.html?tx_atolsolr_atolsolr%5Bcontroller%5D=Solr&amp;cHash=odcde8cd463aaf0c529f42c16f491fd8">http://idele.fr/filieres/equides.html?tx_atolsolr_atolsolr%5Bcontroller%5D=Solr&amp;cHash=odcde8cd463aaf0c529f42c16f491fd8</a>
Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences (FNAMS)	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention par document avec les auteurs	<a href="http://www.fnams.fr/">http://www.fnams.fr/</a>
Institut du végétal ARVALIS	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention par document avec les auteurs	<a href="https://www.editions-arvalis.fr/index.html">https://www.editions-arvalis.fr/index.html</a>

<b>Organismes</b>	<b>Document à indexer</b>	<b>Type de récupération des documents</b>	<b>Liens des publications</b>
<b>Organismes de la filière</b>			
ANSES	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="https://www.anses.fr/fr/content/avis-et-rapports-de-lances-sur-saisine">https://www.anses.fr/fr/content/avis-et-rapports-de-lances-sur-saisine</a>
Energie cheval	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="http://www.energie-cheval.fr/">http://www.energie-cheval.fr/</a>
SFET	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="http://www.sfet.fr/page/204/le-post-aux-chevaux#.WWy6BulpzIU">http://www.sfet.fr/page/204/le-post-aux-chevaux#.WWy6BulpzIU</a> <a href="http://www.sfet.fr/page/187/etudes#.WWy6TelpzIU">http://www.sfet.fr/page/187/etudes#.WWy6TelpzIU</a>
Institut du droit équin (IDE)	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="http://www.institut-droit-equin.fr/Les-services">http://www.institut-droit-equin.fr/Les-services</a>
Groupement Hippique National (GHN)	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	Base documentaire accessible uniquement aux adhérents
Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine (RESPE)	Fiches maladies	Convention avec l'organisme	<a href="http://www.respe.net/page/base-documentaire">http://www.respe.net/page/base-documentaire</a>
<b>Les ministères de tutelles</b>			
Ministère de l'Agriculture	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="http://agriculture.gouv.fr/rechercher?search_api_views_fulltext=cheval&amp;sort_by=date_minagri&amp;f[0]=field_tags%3A2105">http://agriculture.gouv.fr/rechercher?search_api_views_fulltext=cheval&amp;sort_by=date_minagri&amp;f[0]=field_tags%3A2105</a>
Ministère des Sports	Tout type de documents en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme	<a href="http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/">http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/</a>

Organismes	Document à indexer	Type de récupération des documents	Liens des publications
<b>Les écoles vétérinaires</b>			
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort	Thèses et mémoires en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme ou Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="http://www.vet-alfort.fr/automne_modules_files/pmedia/edited/r772_9_le_s_theses_dalfort_de1998_a_2012.pdf">http://www.vet-alfort.fr/automne_modules_files/pmedia/edited/r772_9_le_s_theses_dalfort_de1998_a_2012.pdf</a> <a href="http://www.vet-alfort.fr/automne_modules_files/pmedia/edited/r1773_9_le_s_theses_dalfort_depuis_2015.pdf">http://www.vet-alfort.fr/automne_modules_files/pmedia/edited/r1773_9_le_s_theses_dalfort_depuis_2015.pdf</a>
VetAgro Sup Lyon	Thèses et mémoires en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme ou Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="http://portaildoc-veto.vetagro-sup.fr/?q=node/13">http://portaildoc-veto.vetagro-sup.fr/?q=node/13</a>
ENV Toulouse	Thèses et mémoires en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme ou Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="http://oatao.univ-toulouse.fr/cgi/search/advanced">http://oatao.univ-toulouse.fr/cgi/search/advanced</a>
ONIRIS Nantes	Thèses et mémoires en lien avec les équidés	Convention avec l'organisme ou Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="http://kentika.oniris-nantes.fr/Record.htm?Record=19397661124911158439">http://kentika.oniris-nantes.fr/Record.htm?Record=19397661124911158439</a>

Organismes		Document à indexer	Type de récupération des documents	Liens des publications
<b>Partenaires du réseau patrimoine de Saumur</b>				
École militaire de Saumur		Tout type de documents en lien avec les équidés	Partenariat déjà créé	Les documents sont déjà dans la médiathèque en ligne mais il faut nettoyer les notices et vérifier les liens vers les documents numérisés.
Le Château-musée de Saumur		Tout type de documents en lien avec les équidés	Partenariat déjà créé	Les documents sont déjà dans la médiathèque en ligne mais il faut nettoyer les notices et vérifier les liens vers les documents numérisés.
Ministère de la culture	Cheval Culture	Tous les documents	Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="http://www.cheval.culture.fr/fr/medias">http://www.cheval.culture.fr/fr/medias</a>
	Base documentaire du ministère de la culture	Tout type de documents en lien avec les équidés	Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="http://www.culture.fr/Ressources">http://www.culture.fr/Ressources</a>
	Liste de base de données	Tout type de documents en lien avec les équidés	Lien vers la notice de la base documentaire	Liste de bases de données référencées par le ministère de la culture <a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Bases-de-donnees">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Bases-de-donnees</a>

<b>Organismes</b>	<b>Document à indexer</b>	<b>Type de récupération des documents</b>	<b>Liens des publications</b>
<b>Autres sources</b>			
Listes d'archives ouvertes de plusieurs organismes	Tout type de documents en lien avec les équidés	Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="https://hal.archives-ouvertes.fr/browse/portal">https://hal.archives-ouvertes.fr/browse/portal</a>
Université de Rennes	Tout type de documents en lien avec les équidés	Lien vers la notice de la base documentaire	<a href="https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/">https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/</a>

# SCÉNARIO 3 : DEVENIR LA MÉDIATHÈQUE DE LA FILIÈRE ÉQUINE

---

## **1. OBJECTIF DU SCÉNARIO**

L'objectif de ce scénario est de faire de la médiathèque du cheval et de l'équitation le seul centre de documentation spécialisé dans les équidés. Les acteurs de la filière se référeraient à cette interface pour trouver l'information qui leur est nécessaire. Ce scénario axe sur un projet de collaboration avec les autres organismes de la filière afin de travailler à une base documentaire unique référencant l'ensemble de la documentation de la filière. Cela permet à l'Ifce de devenir le centre d'un réseau de diffusion de la documentation de la filière équine.

## **2. ÉLÉMENTS D'APPUI AU SCÉNARIO**

### **2.1. Enquêtes**

Les personnes interrogées souhaitent obtenir une information fiable rapidement.

De plus, lors de la phase d'observation de l'enquête qualitative, il est apparu que les personnes interrogées utilisaient souvent les mêmes sites et plus particulièrement celui de l'Ifce car de source fiable. Ainsi une base documentaire unique recensant l'ensemble de la documentation sur le cheval et gérée par l'Ifce mettrait en valeur des publications des organismes de la filière moins reconnus mais tout aussi fiables.

### **2.2. Benchmarking**

Ce scénario se base sur la Base de Données en Santé Publique (BDSP). Cette base documentaire est gérée par l'Ecole des hautes études en santé publique et fait appel à un réseau de contributeurs provenant de bibliothèques possédant un fonds documentaire en santé. La BDSP est ainsi devenu l'une des bases documentaires de référence en santé.

## **3. DESCRIPTION**

### **3.1. Sélection des documents**

Les bases documentaires à intégrer dans le fonds de la médiathèque sont celles provenant d'organismes ayant une documentation scientifique,

technique ou patrimoniale. Les bases documentaires des organismes seront remplacées par la médiathèque de l'Ifce.

Les bases à intégrer sont celles :

- des organismes de la filière : FFE, GHN, IDE, RESPE
- des associations de race possédant un fonds documentaire (ex : race mulassière du Poitou)
- Le fonds documentaire spécialisé en maréchalerie des Compagnons du devoir : L'accès à ce fonds n'est pas disponible en ligne. Il se compose d'environ 3 400 documents anciens ou récents (livres, revues, thèses, photos, posters, films,...). Un inventaire sous forme de liste disponible en format PDF a déjà été effectué. Certains documents sont déjà présents dans le fonds documentaire de la médiathèque de l'Ifce.

Les documents seront intégrés dans l'outil PMB par des personnes appartenant à ces organismes. Les documentalistes de l'Ifce auront comme missions la relecture des notices créées et leur harmonisation afin d'avoir un fonds documentaire homogène. De plus, elles devront former les personnes qui indexent à l'outil PMB et les aider à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent.

De plus, afin de devenir la base documentaire de référence en documentation équine, les documentalistes de l'Ifce indexeront les articles de vulgarisation. La médiathèque deviendra ainsi la base d'archives des articles techniques pour les éditeurs de revues en ayant une exhaustivité des documents.

Concernant les livres achetés par la médiathèque, il avait été envisagé la possibilité de mettre un vers le site web de l'éditeur permettant ainsi aux lecteurs de pouvoir acheter l'ouvrage. Cependant, il n'est juridiquement pas possible de le faire car, en tant qu'institut public, l'Ifce ne peut avantager un lieu d'achat.

## **3.2. Investissement**

### ***Financier***

Une partie de ce scénario se base sur une collaboration entre l'ensemble des organismes de la filière équine afin de valoriser les publications de celle-ci et ne demande pas de financement particulier, sauf pour d'éventuelles campagnes de numérisation. Cependant, les abonnements aux revues et les achats d'ouvrages sont conservés et ont le même coût que pour le scénario 2 soit 6175,17 € sur le site du Pin et 8 324,72 € sur le site de Saumur.

## ***Temporel***

### **Lors de la mise en œuvre :**

Les documentaliste de l'Ifce devront :

- Recenser des organismes de la filière ayant un fonds documentaire
- Recenser des documents intéressants pour le fonds et ce pour chaque organisme
- Créer des lieux de localisation des documents sur PMB
- Créer des tutoriels d'indexation sur l'outil PMB
- Former les contributeurs à l'outil PMB
- Mettre en place un circuit de validation des notices créées par les contributeurs

### **En usage quotidien :**

- Vérifier et harmoniser les notices envoyées par les contributeurs
- Indexer les documents produits ou achetés par l'Ifce
- Répondre aux problèmes des contributeurs
- Animer le réseau de contributeur

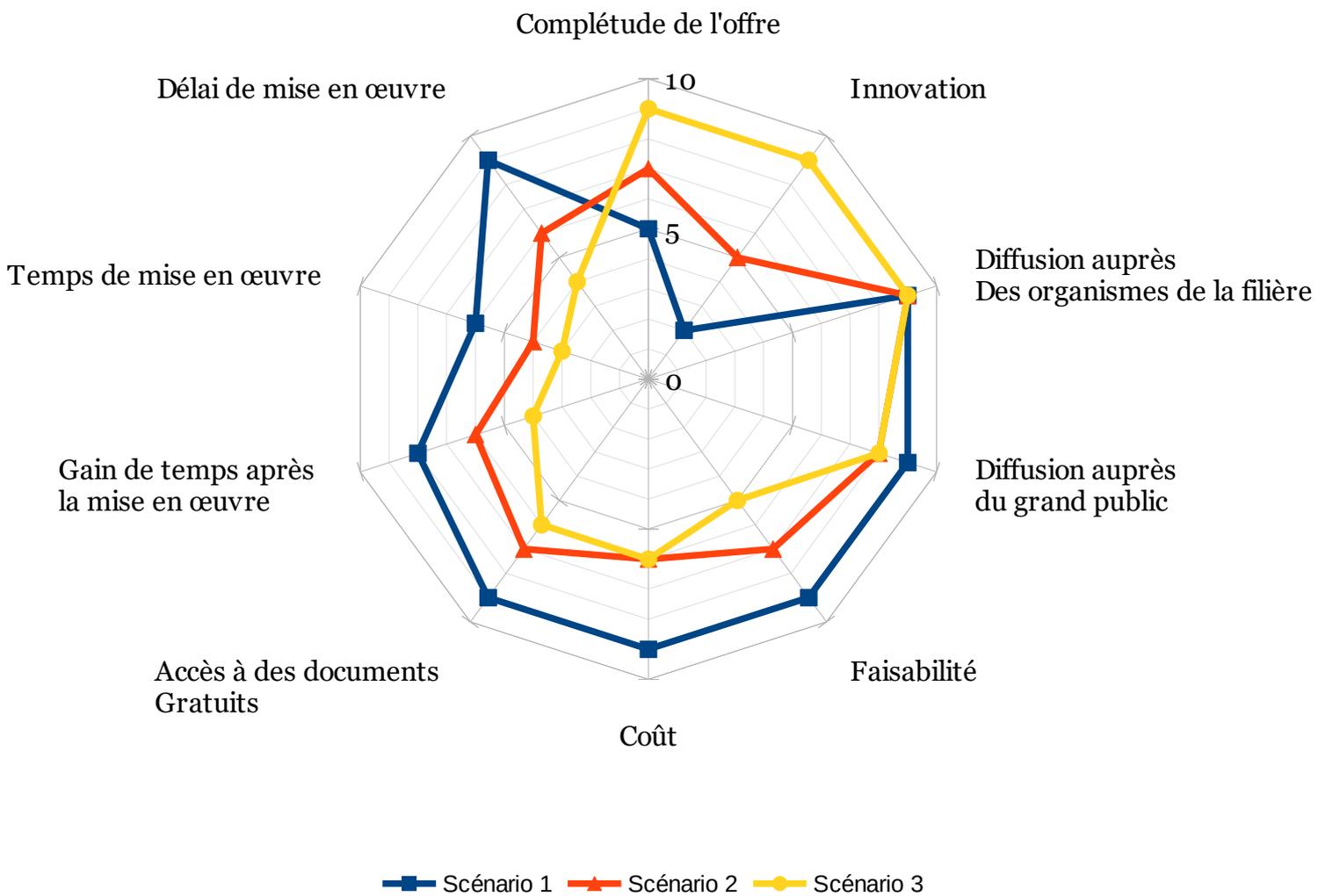
## COMPARATIF DES SCÉNARIOS

Ce graphique permet d'évaluer chaque scénario en fonction de critères sélectionnés à partir des objectifs de la mission.

*Indication de lecture :*

*10 = Avantage*

*0 = Inconvénient*



# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

## Index des illustrations

Figure 1: Statistiques des recherches effectuées sur les moteurs de recherche (Breitzel, 2006, p 12).....	23
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE LA MISSION.....</b>	<b>11</b>
<b>I. Présentation de l’Ifce.....</b>	<b>11</b>
1. Les missions.....	11
2. Les enjeux de l’Ifce dans la filière équine.....	12
3. Le département Diffusion.....	12
3.1 Présentation.....	12
3.2 Les ressources documentaires produites par le service Diffusion.....	12
<b>II. La médiathèque.....</b>	<b>13</b>
1. Les centres de documentation.....	13
2. Le fonds documentaire de la médiathèque.....	14
3. Le portail documentaire.....	15
<b>III. Les enjeux du stage.....</b>	<b>15</b>
1. Les problématiques soulevées.....	15
2. Les objectifs du stage.....	16
3. Méthodologie.....	16
3.1 Analyse des sources de sélection des documents.....	16
3.2 Le recueil des besoins.....	16
3.2.1 L’enquête qualitative.....	16
3.2.2 L’enquête quantitative.....	17
3.2.3 L’animation.....	17
3.3 Le benchmarking.....	17
<b>PARTIE 2 : LES BESOINS EN INFORMATION DES USAGERS.....</b>	<b>19</b>
<b>I. Une recherche de plus en plus rapide.....</b>	<b>19</b>
1. Le lieu de recherche.....	19
2. Les comportements des usagers lors de la recherche sur Internet.....	20
2.1 Les temps de recherche.....	20
2.2 L’interrogation du moteur de recherche.....	21
2.3 L’utilisateur face à la liste de résultats.....	22
3. Sauvegarde et réutilisation des documents recherchés.....	23
<b>II. Les documents consultés : types et accès.....</b>	<b>25</b>
1. La documentation issue du Web.....	25
1.1. Les fiches techniques ou synthèses.....	25
1.2. Les médias sociaux : un nouvel accès au savoir.....	25
1.3. L’open accès : focus sur les thèses et mémoires.....	26
2. Les ouvrages imprimés en perte de vitesse.....	27
2.1. Constat.....	27
2.2. L’indexation par les moteurs de recherche.....	27
2.3. La présentation des ouvrages imprimés dans les bases de données.....	27
<b>III. Les problèmes rencontrés lors de leurs recherches.....</b>	<b>28</b>
1. L’information payante.....	28
2. La documentation en langues étrangères.....	29
3. Information non trouvée.....	29
3.1. Constat.....	29

3.2. Le principe d'indexation des moteurs de recherche : une explication possible à l'absence d'information.....	30
<b>PARTIE 3 : PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION POUR AMÉLIORER L'OFFRE DOCUMENTAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE.....</b>	<b>31</b>
<b>I. Scénario 1 : Valoriser la documentation produite par l'Ifce.....</b>	<b>32</b>
1. <i>L'objectif.....</i>	32
2. <i>L'intérêt d'une base documentaire commune aux publications de l'Ifce...32</i>	32
2.1. Facilité la recherche des usagers.....	32
2.2. Une mise en valeur du savoir de l'Ifce.....	33
3. <i>La diffusion des connaissances d'une entreprise : un enjeu de pouvoir.....</i>	33
<b>II. Valoriser la documentation produite par la filière équine.....</b>	<b>34</b>
1. <i>Scénario 2 : Regrouper les connaissances de la filière équine.....</i>	34
1.1. Les organismes partenaires.....	34
1.2. L'accès aux documents et la création de partenariats.....	35
2. <i>Scénario 3 : Créer un réseau de contributeurs pour la médiathèque du cheval et de l'équitation.....</i>	35
2.1. Objectif.....	35
2.2. Le fonctionnement du réseau et le rôle des documentalistes.....	36
3. <i>La documentation physique de la médiathèque.....</i>	36
<b>III. Diffusion de l'information scientifique auprès en interne : une aide à la vulgarisation scientifique.....</b>	<b>37</b>
1. <i>L'objectif.....</i>	37
2. <i>Les difficultés à prendre en compte.....</i>	38
2.1. Les coûts.....	38
2.2. Le réseau de l'Ifce : un désavantage.....	38
3. <i>Les différentes possibilités d'accès.....</i>	38
3.1. Développer un accès sur deux lieux géographiques de la médiathèque	38
3.2. Un accès individuel direct.....	39
3.3. Remplacer la base de données par une veille scientifique.....	40
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>43</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>45</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>49</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>88</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>89</b>